

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

N° 184

Avril - mai - juin 1997

SOMMAIRE

L'ACCUEIL DU PRÉSIDENT. Jean DUTOURD	2
À LA MÉMOIRE DE PAUL CAMUS	
La « première tâche » de notre association. Jacques LACANT	4
LE FRANÇAIS EN FRANCE	
Vocabulaire :	
L'Académie gardienne de la langue.	6
-logies illogiques et abusives. Pierre DELAVEAU	7
Non, la clientèle n'est pas à vendre. Jacques CAPELOVICI	10
Peur des mots ou peur des maux. Henri DENIAU	13
Dis-moi comment tu t'exprimes. Père Maurice BECQUÉ	14
Une étrange façon de compter. Jacques PÉPIN	16
Le sport. Sigurd AMUNDSEN	18
Style et grammaire :	
Des tropes. Jean d'ORMESSON	18
Diérèse et synérèse. Jean TRIBOUILLARD	19
Comment en faire part ? Monique BRYLINSKI	20
Chronique de celui qui ne sait pas mais voudrait bien apprendre.	
Gérard CONTE	22
Comme/Comment. Katell PENANHOAT-BRUCKERT	24
Extraits de <i>La Lettre</i> du CSA.	24
Humeur/humour :	
Dessin de Jacques FAIZANT	25
Et si on déclarait la littérature zone sinistrée ? Philippe BOUVARD	26
Du maniement des mots. Philippe OBLIN	28
L'anglais et le latin, le français et le grec. Pierre-Louis MALLEEN	30
<i>Caveat emptor</i> . Janet RAFFAILLAC	31
Esquisse pour le portrait (peu flatté) d'une bien-aimée. Michel GUIMBAL	32
La langue française pour un écrivain : Andreï MAKINE	37
LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE	
Francophonie et eurocratie. Jean de la GUÉRIVIÈRE	39
La Francophonie : pourquoi et pour quoi faire ? Albert SALON	42
Le plurilinguisme dans l'administration suisse. Étienne BOURGNON	46
Les brèves	48
Le lycée d'Anvers appelle à l'aide. Janine BURY-CONRAD	51
NOUVELLES PUBLICATIONS. Didier BERTRAND, Maurice CARA	
et Jacques PÉPIN	52
VIE DE L'ASSOCIATION	I à XXVI
Prochaines réunions parisiennes	XXV

Directeur de la publication : Guillemette Mouren-Verret

INSTAGRAPHIC - 94130 NOGENT-SUR-MARNE. TÉL. 01 48 77 20 35 - DÉPÔT LÉGAL P - 1997 - 2

L'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Notre prix Richelieu 1996 a été décerné à Renaud Matignon, chroniqueur littéraire au Figaro, le 19 mars 1997, dans les salons de l'Institut. Voici l'allocution que Jean Dutourd a rédigée, lue (et commentée) à cette occasion.

Le journaliste est un homme qui s'en laisse conter, c'est-à-dire qui accepte les choses comme elles se présentent car il croit que le monde n'est rien d'autre qu'un spectacle et que sa fonction consiste à décrire ce spectacle. Il ne visite jamais les coulisses. Il a toutes les curiosités, sauf celle de regarder le dessous des cartes. Renaud Matignon est le contraire de ce personnage : seul le dessous des cartes l'intéresse.

Autant l'extérieur du monde est banal et assommant, autant ce qui est caché est surprenant, curieux, inattendu, vrai pour tout dire. Il s'ensuit que l'on écrit beaucoup mieux, et même très bien, si l'on est auteur ou journaliste (ou les deux), quand on peint ce que personne ne voit que quand on peint ce que tout le monde peut voir. La langue française est particulièrement apte à cet exercice. Elle n'est pure, forte, précise, assassine le cas échéant, que lorsqu'elle exprime l'esprit des choses, non la lettre. Il s'ensuit que nous considérons Renaud Matignon comme un grand journaliste et un écrivain à part entière.

Je ne sais pas s'il a publié en volume ses chroniques du *Figaro littéraire*, mais s'il ne l'a pas fait, il devrait y songer. Elles méritent mieux que de vivre une semaine. Les lecteurs en achetant son recueil y trouveraient ce que Gide appelait « un esprit non prévenu » c'est-à-dire quelqu'un qui n'a d'idées préconçues sur rien, qui juge avec son cœur, son goût, son intelligence et surtout son naturel. Ils y trouveraient aussi, ce qui les changerait, un style.

Il arrive (et même assez souvent à ce que j'ai cru remarquer) que Renaud Matignon morde. Mais là encore il est un homme rare dans la presse française : il mord comme un loup, parfois comme un tigre,

en aucune façon comme un serpent ainsi que tant de ses confrères. Ses morsures sont des morsures propres. Il coupe les membres d'un coup de dents, il n'instille pas de venin dans ses proies.

Défense de la langue française a le bonheur d'offrir aujourd'hui son prix Richelieu à Renaud Matignon. C'est une distinction qui devrait lui faire plaisir : elle est destinée à ceux qui traduisent l'invisible avec les mots français en usage depuis Clovis et qui se servent de la grammaire comme le préconisait Vaugelas. En plus il nous est agréable de penser que ce n'est pas parce que nous l'aurons couronné qu'il sera, dans sa chronique, plus gentil pour nous que si nous ne l'avions pas couronné. Il est irréductible et incorruptible. Si nous écrivons de mauvais livres, il nous dévorera comme les autres avec son bel appétit de canidé ou de félin.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

NDLR : Notre président vient de publier *Trilogie française : Portrait de femmes ; L'Assassin ; Le Séminaire de Bordeaux* (Éditions Flammarion, 1997, 927 p., 150 F).

À LA MÉMOIRE DE PAUL CAMUS

LA « PREMIÈRE TÂCHE » DE NOTRE ASSOCIATION

« La plupart des Français reconnaissent que leur langue se corrompt, mais beaucoup pensent que l'on n'y peut rien. Ils se consolent en se disant qu'après tout le français n'a cessé d'évoluer et que le mauvais usage d'aujourd'hui n'est peut-être que le bon usage de demain... Combattre cette résignation sera la première tâche de notre association. »

Voilà ce que les premiers abonnés de la revue *Défense de la langue française* ont pu lire, en janvier 1959, dans le numéro 1 de cet organe de l'association du même nom — qui s'est beaucoup développé depuis cette date déjà lointaine. D'autres mouvements sont nés entre-temps, la Francophonie est devenue une affaire d'État, le Parlement a voté une loi sur l'emploi de la langue française... La foi et les modestes efforts des premiers militants ont été ainsi soutenus par une audience beaucoup plus large ; mais la partie est loin d'être gagnée, aussi bien en ce qui concerne la diffusion du français dans le monde qu'en ce qui concerne sa qualité et son emploi en France même.

L'éditorial du numéro 1 de janvier 1959 ajoutait : « Dans un monde où des millions de personnes n'ont plus de modèle de langage que leur journal, écrit ou parlé, la responsabilité des journalistes est écrasante. » Paul Camus, le fondateur de *Défense de la langue française*, qui écrivait cela, était bien placé pour en juger puisque, ingénieur des Arts et Manufactures à l'origine, il avait fait une carrière de journaliste, journaliste parlementaire, journaliste à la Radio-télévision, et qu'il avait pris à tâche de défendre devant un micro le bon usage de la langue française. Paul Camus était persuadé — comme je le suis moi-même — que le français ne peut garder sa réputation, sa force d'attraction dans le monde que s'il conserve les vertus qui lui sont propres : clarté, précision, harmonie.

Je me rappelle la réflexion d'un juriste allemand d'une grande notoriété qui m'avait demandé si j'accepterais de rédiger une version française pour le texte d'une convention qui ne concernait pas la

France ; comme je lui disais, étonné : « Mais nous ne sommes pas en cause !... » il me répondit : « Il est toujours utile de disposer d'une version française pour s'y reporter en cas de différend dans l'interprétation. Ce n'est pas pour rien que le français était la langue diplomatique. » Or, pour que notre langue garde sa réputation et son influence, il est indispensable de cultiver son bon usage : clarté de la syntaxe, respect des accords, justesse des termes, refus de tout mélange, rejet de ce qu'Étiemble appelait le *babélien* (et que le Robert, présentement, nomme le *babélisme*).

Les deux aspects de la défense active de la langue française : le maintien de sa qualité et le souci de sa position dans le monde sont ainsi corrélatifs. Qui agit pour son bon usage agit en même temps pour sa diffusion à travers les cinq continents.

Jacques LACANT

Vice-président d'honneur de DLF



LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

HALLUCINATION n.f. XVII^e siècle. Emprunté du latin médiéval *hallucinatio*, de même sens.

PATHOL. Fausse perception qui se forme chez un sujet éveillé. *Hallucination visuelle, auditive, gustative, olfactive, tactile. Avoir une hallucination, des hallucinations. Être le jouet d'une hallucination. Hallucination collective.*

Par ext. Abusivt. Illusion des sens. *Ce bruit que vous avez cru entendre n'était sans doute qu'une hallucination.*

HEXAGONE n.m. XIV^e siècle, *exagone*. Emprunté, par l'intermédiaire du latin, du grec *hexagōnos*, « qui a six angles ».

GÉOM. Polygone à six angles et six côtés. *Hexagone régulier*, dont les angles et les côtés sont égaux entre eux. Adj. Vieilli. *Une figure hexagone* (on dit plutôt *hexagonale*).

Par ext. Se dit d'un solide dont la base a six angles et six côtés. FORTIFICATIONS. Ouvrage à six côtés, flanqué de six bastions.

Spécialt. Fam. *L'Hexagone*, la France, par vague assimilation du tracé de ses frontières à une figure hexagonale. **Cet emploi est à déconseiller.**

HISTORIQUE adj.et n. m. xv^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin, du grec *historikos*, « qui concerne la connaissance d'une chose, qui concerne l'histoire ; d'historien ».

I. Adj.1. Relatif à l'histoire, à l'étude du passé de l'humanité, aux travaux des historiens. *Lire, écrire des ouvrages historiques. [...]*

2. Qui appartient à l'histoire, a réellement eu lieu, n'est pas le produit de l'imagination. *Ce fait, cet évènement, ce mot sont historiques. [...]*

3. Qui est resté dans l'histoire, qui est célèbre, mémorable. *Porter un nom historique, connu dans l'histoire. C'est un évènement historique*, qui a marqué ou marquera le cours de l'histoire et la mémoire des hommes. [...] **Historique est abusivement employé dans le sens de sans précédent, exceptionnel ou inégalé, pour signaler un niveau jamais encore atteint.**

II. N.m. Simple narration des faits dans leur ordre, et avec leurs circonstances. *Faire l'historique des évènements qui ont précédé la déclaration de guerre. Voici l'historique de ce procès. L'historique d'une maladie. [...]*

* Extraits du fascicule HACHURE à HOMÉRIDE (22 avril 1997) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

-LOGIES ILLOGIQUES ET ABUSIVES

En grec classique, *logos* est de grande importance, signifiant « parole » au sens large, par opposition à *ergon*, donnant l'idée d'une action, d'un travail accompli, d'un fait avéré. *Logos* devait rapidement acquérir de nombreux sens dérivés : *résolution, maxime, exemple, argument, mention*, mais aussi *entretien*, d'où *discussion philosophique*. Et encore *récit, composition en prose, fable* — les ouvrages d'histoire grecs furent les premiers à être écrits. *Logos* désigne alors un *traité* de philosophie, de morale, de médecine... de sciences. C'est un *sujet de discussion savante*. *La raison, le bon sens*, comme aussi bien *l'explication, le sentiment*. *Logos* vient de *legein* : *rassembler, cueillir, choisir*. Cette association d'idées se retrouvera en latin et en allemand, respectivement avec *lego, legere* et *lesen* : *rassembler* mais aussi *lire*. Ce mot souche a fourni également *lexique*, depuis *lexicon biblion*, et donc *lexicographie*.

LOGIQUE. Comme l'enseignement était surtout oral, *logos* conduit aisément à des mots en rapport avec la connaissance. Ainsi *logikê* est la *raison* et *logikos* signifie *ce qui concerne la parole, la déclaration, le raisonnement*. Il en est issu *logique*, l'une des branches de la philosophie, mais aussi un des aspects de l'informatique — on parle de *la logique d'un ordinateur*.

Abondante est donc la progéniture de *logos* et *logikos* en ce qui concerne la *parole, la déclaration, le raisonnement*. Le *Dictionnaire alphabétique et analytique de la langue française* de Robert cite quelque cent trente-cinq termes, il faudrait en ajouter beaucoup, car la création de mots de ce type est infinie. On pourrait ainsi lancer « xylologie » et « ériologie », pour *langue de bois* et *langue de coton*, chères aux politiciens modernes, « anaïsthétologie » pour *l'art des stupidités*...

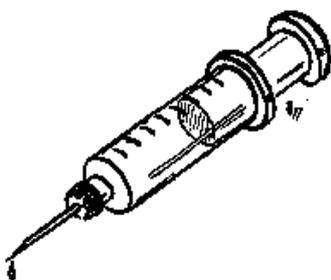
BIOLOGIE. Parmi ces nombreux termes, de création récente, voire contemporaine, *biologie*, de *bios*, « vie », et de *logos* fut en réalité créé par le naturaliste allemand Trevinarus, puis repris par Lamarck (*Hydrologie*, en 1802, et *Discours d'ouverture sur la question de l'espèce*, en 1803). C'est *la science des êtres vivants et des phénomènes qui les caractérisent*. Or le grec classique avait le verbe *biologeô*, « raconter la vie de quelqu'un », et *biologos*, « qui met en scène la vie ou les mœurs de quelqu'un », c'est-à-dire *comédien*. Parallèlement, *archaiologeïn* signifiait « dire des vieilleries, discourir en vieux langage » et « s'occuper de l'Antiquité » — sens actuel.

PHILOLOGIE. Il est de construction inversée. Littré précise :

1° Sorte de savoir général qui regarde les belles-lettres, les langues, la critique, etc.

2° Plus particulièrement, étude et connaissance d'une langue en tant qu'elle est l'instrument ou le moyen d'une littérature. À l'origine, un philologue (*philologos*) était un homme se plaisant à raisonner.

PATHOLOGIE. C'est *la science des maladies*, sens classique et clair. Elle est dite *interne* ou *externe* selon le siège du trouble, *générale* ou *comparée*, de la même manière qu'en médecine on parle de *l'aorte abdominale* et du *cœur droit*. Une première dérive vint avec *pathologie respiratoire* ou *digestive*... Puis on a créé fâcheusement « pathologie de la seringue ». De nos jours, c'est un contresens fondamental d'entendre *pathologie* au sens de « maladie ». Des textes officiels ont déjà entériné cette erreur. Aurait-on alors une pathologie du pied comprenant les foulures et entorses, les cors, les durillons ? Même nos compatriotes se diraient atteints de pathologies



surajoutées. Pourquoi ne pas se contenter de *maladies*, *affections*, *troubles*, *déséquilibres* ? Et pourquoi pas simplement *morbie* ou *pathie*, depuis *pathê* « maladie » ? Il est vrai que *-logie* flatte l'oreille et donne aux modernes Trissotin des airs faussement savants. Laissons donc ces expressions ampoulées telles que « maladie neurologique » pour revenir à *maladie nerveuse* !

MÉTHODOLOGIE. Surabondamment utilisé par américanisme, le mot a de ces airs importants qui réclament un fauteuil d'apparat, plus impérativement que *méthode* — René Descartes aurait-il gagné en autorité avec un *Discours de la méthodologie* ?

TECHNOLOGIE. Ce même abus de *-logie* se retrouve avec *technologie*. Du grec *technê* « métier », *technique* est un adjectif conduisant à un nom commun, l'un et l'autre de sens clair : 1° qui appartient à un domaine spécialisé de l'activité ou de la connaissance ; 2° qui concerne les applications de la science spéculative à divers domaines pratiques. L'enseignement technique a pour objectif la maîtrise d'un métier. Un agent technique est un professionnel qui ne doit pas « avoir de complexes », fier de ses compétences. En matière analytique, l'utilisation d'une méthode se fait selon telle ou telle technique particulière. Pourquoi, par américanisme,

obscurcir le sens en disant *technologie* ? Ce mot signifie en réalité « étude critique des données scientifiques et des techniques mises en application ».

-LOGUE et **-LOGISTE**. Quant à la désinence du nom des spécialistes de ces sciences et techniques, elle n'obéit pas à une règle constante, tolérant parfois la concurrence (*pharmacologue, pharmacologiste*).

Mais cessons ce rappel de la source logique, car *logaô* signifie « être bavard », et il est plus agréable de prononcer un éloge (d'*eulogeô*) ou un apologue (*apologos*) qu'un réquisitoire grincheux.

Pierre DELAVEAU
Cercle Ambroise-Paré

Si vous souhaitez que nous adressions ce numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.

M
Propose à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement le présent numéro à :

M. ou Mme

Adresse :

.....

M. ou Mme

Adresse :

.....

NON, LA CLIENTÈLE N'EST PAS À VENDRE !

Il y a quelques lustres, des spécialistes se réunissaient pour envisager l'implantation d'un supermarché en banlieue parisienne. Ayant évalué l'achalandage à quelque vingt-cinq mille unités, un orateur souleva un beau tollé, car presque tous les assistants s'imaginaient que seraient mis en vente non moins de vingt-cinq mille articles différents ! L'énorme quiproquo ne prit fin qu'au bout d'un long quart d'heure lorsqu'une voix autorisée déclara que les mots *chalandise*, *achalandage* et... *achalandé* étaient bel et bien relatifs aux chalands, c'est-à-dire aux clients, et non à ce qu'ils achètent.

En un mot comme en mille, tous ces bons Français étaient loin de parler la même langue. Ce genre de discordance risquant fort d'être lourd de conséquences toutes les fois qu'il se répète, appelons de nos vœux le vigilant linguiste ennemi du désordre qui aura la bonne idée et la patience de dresser la liste de tous ces regrettables détournements de sens. À tous ces éclopés s'ajoutent de nombreux barbarismes qui, au gré des usagers, peuvent transformer des *fusiliers* en « fusillés », *abasourdi* en « abassourdi », *aréopage* en « aéropage » et cent autres perles d'inculture qui, puisqu'on n'y prend garde, sont en passe de devenir majoritaires en France. Si linguistes et enseignants, appliquant un programme scolaire jusqu'alors brillant par son absence, ne se décident pas à mettre un terme à cette jolie pagaille, il y aura bientôt autant de langues françaises que de citoyens de notre pays qualifié de « francophone », ce qui n'est pas le moindre des paradoxes...

Certes, si de nombreux francophones, dont les sympathiques Québécois, persistent à qualifier de *bien achalandé* un magasin attirant beaucoup de clients, nous avons vu plus haut qu'il n'en va pas de même en France, où sévit trop souvent le sacro-saint usage de cohortes d'ignorants. Le slogan à la mode est fréquemment « mal dire et laisser faire »... avec la bénédiction de bon nombre de linguistes indulgents, accueillants ou capitulards.



L'un d'eux ne connut aucun état d'âme ni angoisse métaphysique quand je lui fis courageusement assavoir que

les noms *achalandage* et *chalandise* se rapportaient toujours non pas à la marchandise, mais à la clientèle. D'ailleurs, enfonçant d'un vigoureux coup d'épaulé une porte largement ouverte, il me signala plus tard qu'un dictionnaire aussi épais que sérieux — et réciproquement ! — qualifiait de « rares » ces deux noms dérivés de *chaland*, lesquels, on s'en douterait, sont d'un emploi tout naturellement réservé au monde du commerce, ce qui en limite considérablement l'utilisation par les usagers du métro aux heures de grande affluence... À ce propos, il arrive que des dirigeants de la RATP qualifient de *bien achalandée* une ligne de métro ou d'autobus très fréquentée, sans qu'on y vende la moindre marchandise, même à la sauvette.

Mais ce ne sont là, pour certains spécialistes peu regardants, qu'insignifiants détails, tout comme l'usage correct du mot *achalandé* au Canada ou dans d'autres pays francophones nettement moins peuplés que le nôtre. Quant à l'irrésistible usage populaire, force est de constater qu'il pousse le plus souvent les braves gens à dire qu'on trouve de tout dans le supermarché voisin plutôt qu'à le qualifier pompeusement de « bien achalandé », impressionnant adjectif de quatre syllabes cher aux beaux esprits qui remplaceront volontiers *oui* par « absolument », *fêter* ou *célébrer* par « commémorer », *parfait* par « impeccable », *occasion* par « opportunité », *résoudre* par « solutionner », et *très* par « excessivement ».

Serait-ce trop demander aux linguistes, habitués à traiter et à accepter les détournements de sens au coup par coup, que d'élargir leur champ visuel en les considérant dans un vaste ensemble pour en dégager les tendances générales ? Et quand, après les avoir hâtivement attribués à une irrésistible « évolution » (?), ils se réfèrent d'un ton sans réplique au non moins irrésistible « usage », pourquoi ces imperturbables spécialistes se gardent-ils d'affiner leur pensée en précisant l'usage de *quand*, *d'où*, de *qui* et de *combien* ? En seraient-ils incapables ?

D'autres questions non moins précises pourraient leur être posées : si, malgré tant de mises en garde, *achalandé* se rapporte définitivement, en France, à la marchandise, va-t-on, de toute urgence et conformément à la logique la plus élémentaire, modifier le sens des noms *achalandage* et *chalandise*, qui continuent obstinément à concerner la clientèle représentée par les chalands dans les milieux intéressés ? Et, pour combler le vide ainsi créé, nous autoriseront-ils à forger l'utile néologisme « acclienté », qui serait de bon aloi ? Car il est grand temps que les compétences (?) redescendent sur terre pour s'inquiéter de l'appauvrissement de la langue française, imputable à tant de détournements de sens générateurs, d'une part, de béantes lacunes et, de l'autre, d'une pléthore de faux synonymes. Enfin, que faire des inébranlables « fossiles » qui, dans une trentaine de pays francophones — ce qui n'est pas peu ! —,

s'obstinent à appeler un chat un chat et à considérer comme bien achalandé un magasin où abondent les clients ?

Halte-là, me répondit un jour un brillant « linguiste » du genre atrabilaire et sûr de lui, affirmant que l'abondance des clients est nécessairement proportionnelle à celle de la marchandise, et réciproquement. Hélas, ce savant pourtant déjà très âgé avait trop vite oublié la période noire de l'occupation allemande, qu'il avait vécue à Paris, et, plus récemment, les nombreux pays de l'Est européen, où de longues files d'attente patientaient devant des boutiques quasiment vides ! Il est des trous de mémoire qui sont de véritables précipices... Inversement, il existe des épiceries fines regorgeant de victuailles et de boissons de qualité que les clients désertent, on ne sait trop pourquoi. À certains brillants cerveaux, il suffirait donc de sortir de leur confortable tour d'ivoire pour se mêler à la foule et constater, en ville, des évidences propres à élargir leur horizon, car on s'instruit à tout âge.

En conclusion, ce plaidoyer en faveur du respect du véritable sens du mot *achalandé* — parmi tant d'autres victimes ! — tend à démontrer qu'on ne saurait raisonnablement traiter des sujets de ce genre sans en examiner toutes les facettes, ainsi que les conséquences de toute dérive injustifiée sur la fiabilité de la langue française liée à la pertinence des termes qui la composent. Et, au lieu d'avancer à la légère les arguments de l'« usage » et de l'« évolution » battus en brèche par ces maudits « puristes », « passéistes », « réactionnaires » et autres « conservateurs », on ferait mieux de militer en faveur d'un enseignement du français qui s'attacherait à préciser par priorité le sens des trop nombreux mots victimes de détournements injustifiés qui ne font que défigurer la « langue de la clarté et de la précision », appellation non contrôlée...

Jacques CAPELOVICI

PEUR DES MOTS OU PEUR DES MAUX Peut-être un peu d'espoir

Pourquoi ce titre ? Notre revue a déjà publié des articles sur la manie de ne plus appeler les choses par leur nom, si celui-ci faisait peur. Il est d'autant moins dans mes intentions d'ajouter de nouveaux développements que notre président s'est très clairement exprimé dans des éditoriaux. Mais quelques faits récents semblent éclaircir un ciel jusque-là très obscur.

Recevant le cardinal Lustiger à l'Académie française, Mme Carrère d'Encausse loua la limpidité d'expression du prélat qui n'hésitait pas à employer des termes clairs sans recourir à des circonlocutions ni à des euphémismes disgracieux.

Il y a quelques années, Louise Weiss évoquait, dans *Le Figaro*, l'admirable perspective de l'esplanade des Invalides et ne cachait pas son appréhension devant le nom, le sigle ou l'acronyme barbare que l'on utiliserait de nos jours.

Or, récemment, les Jeux paralympiques ont réuni à Atlanta des athlètes atteints dans leur intégrité physique, soit de naissance, soit par maladie, soit par accident. J'ai entendu certains concurrents, dont le courage force mon respect, ne pas hésiter à dire qu'ils étaient aveugles ou paralysés, leur ambition étant d'égaliser les valides, c'est-à-dire ceux qui sont en possession de toutes leurs forces.

Il y a une cinquantaine d'années, j'ai assisté à la fin de l'Indochine française, où toute une série d'expressions étaient bannies du vocabulaire. Il ne fallait plus parler d'*indigènes*, mais d'*autochtones*, les *minorités ethniques* devenant les *autochtones non régnicoles*.

J'ai eu la curiosité de chercher ces mots dans un dictionnaire relativement récent et ai trouvé pour *autochtone* : « issu du sol même où il habite, voir indigène ». Quant à *régnicole*, il avait été victime des tueurs de mots. Le Littré disait : « (règh-ni-ko-l'), terme de jurisprudence, se dit des habitants d'un royaume, d'un pays, considérés par rapport aux droits dont ils peuvent jouir. » Le lecteur appréciera ce que cette définition laissait comme droits aux minorités ethniques.

Le mot est aujourd'hui oublié, ce que souhaitait, dès 1845, Francis Wey, dans ses *Remarques sur la langue française*. J'ajoute qu'*indigène* tend à reprendre aujourd'hui son sens premier : dans des états de main-d'œuvre, j'ai vu qualifiés d'*indigènes* les travailleurs français, par opposition aux étrangers.

Que peut-on conclure ?

Que le ridicule finit par tuer, que le bon sens finit par triompher. Peut-être aussi notre message a-t-il été entendu.

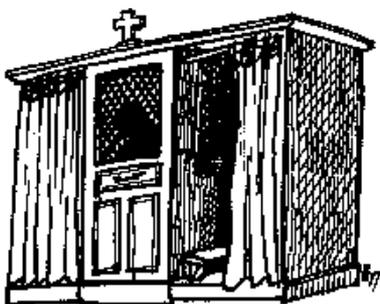
Henri DENIAU
Cercle Blaise-Pascal

DIS-MOI COMMENT TU T'EXPRIMES...

Dans une chronique récente, François Nourissier se sert de l'adjectif *conséquent* là où il entend parler de ce qui est *important*... Vétille. Car ce critique littéraire du *Figaro Magazine* surveille sa plume et n'a pas accoutumé de se laisser aller à des négligences verbales.

Aujourd'hui, que d'expressions heurtent celui qui est féru de beau langage et de logique.

Vous entendrez dire de quelqu'un qu'il est « terriblement bon ». Je ne sache pas que la bonté suscite une espèce de terreur.



Certains aiment les niveaux. Ils en placent partout... même au confessional. Revenons à la bonté. Un pénitent avouera qu'*au niveau* de la bonté, de la charité, il se reproche des *fautes*. Jadis on aurait plutôt confié qu'*en ce domaine* il y eut des *défaillances*.

Parfois, c'est *sur le plan* que se situe la personne qui s'accuse, comme *sur le plan de la justice*, etc. Même les aveux de qui se confesse sont influencés par les modes

verbales de l'époque.

Beaucoup vous parleront de leur *vécu*, pour rapporter ce qui leur *est arrivé*. D'autres *se positionneront*, au lieu de tout simplement expliquer *où ils en sont*.

Et tout devient *problème*, dans une conscience et pour l'intelligence. Il n'y a plus de *difficultés*, ni de *mystère*, tout paraît affaire de chiffres, de mathématiques. Sans oublier les *problématiques*, qui ont pour objet de simples *questions* ou, comme disent les gens du savoir, des *questionnements*.

Qu'il y ait des concepts pareils à des voies sans issue, tout philosophe vous l'avouera. Il parlera d'*apories*. Tandis que les théologiens vous exposeront leur *scholion* et leurs *paradigmes*. Ceux-ci ne désignent plus simplement des modèles pour nos conjugaisons, comme dans nos grammaires. Ils deviennent des propositions lapidaires d'un professeur, dont l'*exposé* se nomme désormais *discours*. Le style de maints conférenciers est souvent pompeux, et leurs expressions s'en ressentent. De vieilles maisons ne sont plus *restaurées* mais *réhabilitées*. Auraient-elles été victimes d'une injustice, comme les accusés d'un procès ?

Au Rwanda, des criminels sont jugés pour avoir participé à un *génocide*.

L'Académie vient d'accueillir ce terme dans son *Dictionnaire*. Mais les journaux appellent *génocidaires* les bourreaux coupables d'*extermination raciale*. Néologisme que je n'oserais pas rejeter.

En Belgique, la triste affaire du meurtre des petites filles Julie et Mélissa a mis en relief les carences des services de l'ordre, et même de la justice. Il est question des *dysfonctionnements*. Encore un nouveau mot, plutôt lourd et peu nécessaire. Faut-il proscrire tous les adjectifs ? Un **mauvais fonctionnement** pouvait être dénoncé, et disait bien les choses.

La communauté francophone de ce pays impose (de quel droit ?) l'emploi du féminin pour des termes qui exigent l'article masculin. Ainsi : *la ministre*. Les Français de France feront remarquer que bien des vocables ont un sens « inclusif ». Exemple : L'expression *les hommes* englobe aussi les femmes.

Il n'y a pas lieu de dénoncer la misogynie. Il ne convient pas de tordre le cou aux substantifs afin de les féminiser. Les périphrases sont utiles : *Madame le ministre, une femme écrivain*. Il est bon de donner un féminin à certains métiers ou titres : *la doctoresse, la poétesse*, etc. Mais respectons les propriétés d'une langue. Disons toujours *un professeur*, même si nous parlons d'une gentille et savante dame*.

Enfin, ne rions pas de ceux qui ont gardé de vieux vocables. Ce seront des archaïsmes. Je songe à *septante* et *nonante* dont usent les Belges. Pourquoi les brocarder ? Ils ont aussi conservé d'anciens termes juridiques : **endéans** *les quinze jours* ; **le chef** *de ce juge*. Ce ne sont point des fautes, mais des façons de s'exprimer légèrement obsolètes.

Du reste, le goût du passé est signe de sagesse. « Le monde souffre de deux maux : la tradition et le progrès » (pensée de Paul Valéry reprise par André Maurois).

À bon entendeur, salut !

Maurice BECQUÉ
rédemptoriste

P.-S. Dans un journal, je lis qu'un ministre est étonné de devoir subir « *cet harcèlement* » (au lieu de *ce*). Un peu plus loin, il est question d'« *initier* des syndicats et des réformes ». Je croyais que seules des personnes avaient besoin d'être initiées.

* On dit pourtant : un, une violoniste, pianiste, etc., un, une secrétaire ; une prieure et une supérieure. (NDLR.)

UNE ÉTRANGE FAÇON DE COMPTER

Nous avons publié, dans le numéro 181 du troisième trimestre de 1996, un texte de M. André Bosc intitulé « Plaidoyer pour trois vieux », à la fin duquel l'auteur lançait un appel à qui pourrait lui fournir des éclaircissements sur la manière bizarre de compter que nous avons en France, avec nos encombrants *soixante-dix*, *quatre-vingts* et *quatre-vingt-dix*. Il est tellement plus logique et plus simple de dire ou d'écrire *nonante-neuf* que le laborieux *quatre-vingt-dix-neuf* ! Je reprends les explications que je lui envoyai à l'époque.

Je ne vous apprendrai rien, chers lecteurs, en rappelant que nous utilisons aujourd'hui un système décimal, c'est-à-dire fondé sur une progression géométrique par puissances du nombre dix : 10^1 , 10^2 , 10^3 , 10^4 , soit 10, 100, 1 000, 10 000, etc.

Avant que cette méthode ne fût adoptée définitivement, l'usage hésita entre les numérations décimale et vicésimale (ou vigésimale), cette dernière, d'origine incertaine (peut-être héritée des Gaulois), se référant à des multiples de *vingt*. Le vocabulaire qui se rapporte au comptage décimal est directement tiré du latin. Dans *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *septante*, *nonante*, nous identifions aisément les racines *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept* et *neuf*, francisation de mots latins : *tres*, *quattuor*, *quinque*, *sex*, *septem*, *novem*, qui font *triginta* (30), *quadraginta* (40), *quingenta* (50) etc., donc « trois fois dix », « quatre fois dix » et la suite, la désinence *gint* étant issue de l'indo-européen *kmt* qui exprimait le concept de dizaine. Pour *vingt* (*viginti*), le premier élément *vi* est une variante de *bi*, « deux fois ».

Au Moyen Âge, on pratiqua le système vicésimal* : *deux vingts*, *trois vingts*, *quatre vingts* et ainsi jusqu'à *dix-neuf vingts*. Nous remarquerons que *vingt* n'était pas un adjectif numéral, mais un substantif, ce qui justifie le *s* final. On écrivait *six vingts* dans le même esprit que *six millions*, ou *six douzaines*, *six centaines*. Pour les demi-vingtaines, on ajoutait *et dix* : *vingt et dix* (30), *deux vingts et dix* (50), *quatre vingts et dix* (90)... Il existe à Paris un vieil

* En breton, on dit encore aujourd'hui : *Ugent*, « vingt » ; *daou-ugent* (deux vingts), « quarante » ; *tri-ugent* (trois vingts), « soixante » ; *pevar-ugent*, « quatre vingts ». (NDLR.)

établissement appelé *hôpital des Quinze-Vingts*, hospice fondé par Saint Louis en 1260 pour abriter 300 (donc quinze vingts) chevaliers revenus aveugles de Terre sainte, maintenant spécialisé dans le traitement des maladies oculaires. Pendant longtemps, les nombres vicésimaux survécurent, et nous en avons gardé des traces. Dès le XII^e siècle, en effet, *quatre-vingts* (que l'on écrivait *quatre-vins*), se substitua à *uitante* ou *oitante* (en latin *octoginta*, « huit fois dix ») et, en France, *quatre-vingt-dix* prit la place de *nonante* (*nonaginta*) vers la fin du XIV^e siècle. *Septante* et *nonante* y survécurent toutefois jusqu'au XVII^e, et il n'y a guère longtemps que la Savoie les a abandonnés.

On dit encore *huitante* dans le canton de Vaud. Au sujet d'*octante*, formé d'après *oitante*, les auteurs sont en désaccord les uns avec les autres. L'un d'entre eux nous assure qu'il est spécifiquement helvétique (et toujours en usage). Larousse, dans une ancienne édition, prétendait qu'il avait cours « au Canada et en Suisse romande ». Un troisième affirme que c'est la manière de dire, encore de nos jours, *quatre-vingts* à la fois « en Suisse et en Belgique ». Durant mon enfance et mon adolescence, je fis de fréquents séjours en Wallonie et à Bruxelles (enclave francophone en terre flamande) ; je n'y ai jamais entendu ce mot. Littré disait déjà : « Tour vieilli ». Robert, prudent : « Vieux et dialectal ». Bordas : « Mot très archaïque qui a été employé dans quelques régions de France. » Enfin, Thérive est catégorique : « À la différence de *septante* et *nonante* très usités en Belgique et en Suisse, *octante* est bien mort ; son synonyme vivant (Suisse) est *huitante*. »

En ce qui concerne l'insolite *soixante-dix*, il est difficile de s'y retrouver. *Setante*, refait plus tard en *septante*, orthographe savante, était issu du latin populaire *septanta*, altération du latin classique *septuaginta* qui, selon ce que nous venons de voir, se traduit bien par « sept fois dix ». Aucun ouvrage didactique, si complet soit-il, ne fournit la moindre explication à cette anomalie du *soixante-dix*. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'une hybridation entre les deux systèmes décimal et vicésimal, mais les dictionnaires étymologiques ne le confirment pas.

Jacques PÉPIN

DES TROPES

Grâce à Jean d'Ormesson et à cette page de son dernier livre, *Casimir mène la grande vie**, voici une brève leçon sur quelques figures de style.

*Les opérations de restitution matérielle et morale constituaient un paradoxe dans notre panoplie. Je ne saurais mieux les décrire qu'en les rangeant sous le signe d'un trope bien connu : l'oxymoron. Voilà que le doute m'envahit : peut-être avez-vous réussi à survivre jusqu'ici dans l'ignorance des tropes ? Les tropes sont des figures de style. La catachrèse est un trope, la métonymie est un trope, la synecdoque est un trope, l'hypallage est un trope, la syllepse est un trope, la métaphore est un trope. Et le pléonasme est un trope. Le propre de l'oxymoron, qui est en quelque sorte le contraire du pléonasme, est de combiner des termes contradictoires. Une nuit lumineuse est un oxymoron. De haineuses amours en sont un autre. Une O.R.M.M.** n'était rien d'autre qu'un oxymoron du casse et du fric-frac.*

C'était une brutalité bienfaisante. Et la plus juste des injustices. C'était un hold-up à l'envers. C'était un cambriolage qui consistait à enrichir les endroits visités au lieu de les appauvrir. On brisait les vitres, on enfonçait les portes, on crochetait les serrures, on violait les domiciles pour déposer chez les intéressés les bijoux et les objets qui leur avaient été subtilisés à tort ou leur équivalent financier. C'était des actes de violence de la plus émouvante douceur. Et des rébus insolubles pour les victimes sur le derrière, pour le public interloqué et pour les autorités impuissantes.

Jean d'ORMESSON
de l'Académie française

* Gallimard, 1997, p. 143 (209 p., 95 F).

** NDLR : La signification du sigle O.R.M.M. se trouve dans le texte. À vous de la découvrir.

DIÉRÈSE ET SYNÉRÈSE ou le compte des syllabes en poésie

On appelle *diérèse*, en poésie, le traitement bisyllabique d'une séquence qui comporte deux éléments vocaliques formant habituellement une seule syllabe. Ainsi,

1) dans le vers suivant de Nerval, le mot *hor-ten-sia* de trois syllabes en a quatre (*hor-ten-si-a*) :

Le pâle hortensia s'unit au myrte vert.

2) dans le vers qui suit d'Henri de Régnier, le mot *pieux*, prononcé normalement en une seule syllabe, en compte deux (*pi-eux*) :

Loin de mes bras pieux et de ma bouche triste.

Inversement, la *synérèse* est due à la fusion de deux voyelles contiguës en une diphtongue. Ainsi, le mot *duel*, formé de deux syllabes distinctes (*du-el*) est monosyllabique dans le vers de Victor Hugo :

C'est le duel effrayant de deux spectres d'airain.

« À l'origine, écrit J.-L. Joubert, diérèse et synérèse sont commandées par l'étymologie : sont prononcées distinctes les voyelles qui étaient séparées dans le mot latin original : li-on < *leon(em)* ; réciproquement, sont prononcées ensemble les voyelles qui n'ont été séparées que dans l'évolution historique de la langue : fier < *fer(um)*. D'obligatoire, cet usage est devenu optionnel et occasion d'effets stylistiques », d'autant plus que le poète n'est pas un philologue pour connaître l'origine, d'ailleurs parfois hypothétique, des mots qu'il emploie. La diérèse « épanouit le mot et le solennise, tantôt avec noblesse, tantôt avec douceur. La synérèse l'abrège et le durcit » (J. Mazaleyrat). Et Joubert d'ajouter : « Dans le vers d'Aragon : "Mai qui fut sans nuage et juin poignardé", la douceur insolite de la double diérèse (nu-age ; ju-in) ajoute au malaise produit par la chute brutale (poignardé). »

Faut-il encore citer Albert Hamon, pour qui « diérèse et synérèse font partie de ce qu'on appelle joliment les *licences poétiques* » ?

Je rappellerai, pour terminer, ces vers de Paul Valéry, que le poète justifiait en précisant qu'il appliquait la diérèse, à l'encontre des règles, dans le mot *tiède*, « pour donner une impression plus voluptueuse » :

*Ah ! plus nue et qu'imprègne une prochaine aurore,
Si l'or triste interroge un tiède contour...*

J'espère avoir tiré M. Pierre Cartron, de *Paris*, de la « confusion » où l'avait placé un censeur abusif. Il voudra bien, je pense, me permettre seulement de regretter que, dans son poème, *confusion* doive rimer avec *leçon*.

Jean TRIBOUILLARD

COMMENT EN FAIRE PART ?

C'est au début du XX^e siècle que l'on a donné le nom de *faire-part*⁽¹⁾ aux lettres dont le texte imprimé permettait d'annoncer un évènement⁽²⁾, en général familial, à de nombreuses personnes. Ces faire-part peuvent être adressés sous enveloppe, être affichés dans des locaux publics ou paraître dans la presse, souvent dans des rubriques spécialisées. Ces différents usages peuvent se compléter pour porter l'évènement à la connaissance d'un plus grand nombre de personnes, connues ou inconnues, évènement qui peut être une naissance, des fiançailles, un mariage ou un décès.

Attachons-nous ici aux annonces de décès, telles qu'elles se présentent ces dernières années sous ces différentes formes.

Ce qui frappe d'emblée, c'est la concision des textes, la très grande variété des formules utilisées et la richesse du vocabulaire, là où l'on pouvait s'attendre à une certaine uniformité.

Dès les premiers mots, les liens entre l'annonceur et l'intéressé sont clairement formulés. Si l'honneur ou le regret de faire part restent assez solennels, le côté affectif est souligné lorsque la famille fait connaître la *douleur* qu'elle éprouve, sa *tristesse*, sa *peine*, son *émotion*, son *affliction*, son *chagrin*, qui peuvent alors être *grands*, *profonds* ou *immenses*.

L'annonce qui fait suite retient l'attention par l'abondance du vocabulaire et des images utilisés, alors que n'apparaît pratiquement jamais le mot qui résume et justifie le faire-part : la *mort*.

Pour ne pas employer ce mot qui reste tabou, sont ainsi évoqués le plus souvent le *décès*, terme à connotation administrative, mais aussi le *départ*, la *disparition*, la *perte cruelle* ou *douloureuse* éprouvée par la famille. Celui qui n'est plus *a quitté les siens*, *a été enlevé à leur affection*, *s'est éteint*, *a rejoint ceux qu'il avait*

(1) FAIRE-PART : nom masculin invariable.

(2) Graphie désormais admise.

aimés, a succombé, est parti... Il est souvent fait état de la croyance du défunt en une « autre vie », par l'usage des expressions : *endormi dans la Paix de Dieu, rappelé à Dieu, entré dans son Éternité, retourné à la*

maison du Père...

Si la mort intervient naturellement, il n'est fait mention de l'âge du défunt que si cet âge est avancé. Mais si le décès peut surprendre, pour avoir connaissance de ses causes et des circonstances qui l'ont accompagné, il faut savoir décrypter les rares indications, se résumant souvent en un adverbe : *brusquement, subitement, accidentellement, pieusement*, que complète quelquefois *en son domicile, à l'hôpital...*

Le faire-part invite alors à se joindre à la famille, à assister à la *cérémonie religieuse*, à la *messe*, à la *célébration eucharistique*, au *culte*, à la *cérémonie œcuménique...* La *cérémonie funèbre* se poursuit (*obsèques, funérailles...*) au cimetière par l'*enterrement*, l'*ensevelissement*, l'*inhumation* dans la *tombe*, le *tombeau*, la *sépulture*, le *caveau*, en général familial, à moins que ne soit précisée la volonté du défunt : *incinération* ou *don du corps à la science*.

Quelle abondance de mots, d'expressions, de périphrases nous puisons dans notre langue pour dire simplement et tristement « il est mort » !

Ne restons pas sur une note mélancolique, et réjouissons-nous d'apprendre que le dépouillement de milliers de faire-part n'a fait apparaître aucun relent de « franglais ».

Quel réconfort !



Monique BRYLINSKI
Cercle Blaise-Pascal

**CHRONIQUE DE CELUI QUI NE SAIT PAS
MAIS VOUDRAIT BIEN APPRENDRE**
(à condition qu'on lui explique)

— Dis donc Gérard : pourquoi, en français, il y a des mots qui ont leur masculin en *-eur* et qui font leur féminin en *-euse* ou *-rice* ?

La question est simple, franche, directe et d'une logique implacable. Elle émane de ma vieille copine Nancy Holloway qui, ayant depuis de nombreuses années choisi Paris comme port d'attache, parle si bien notre langue qu'elle peut se permettre de doser à son gré ses fautes de syntaxe et de parsemer ses propos d'anglicismes aussi charmants qu'imprévus, pour le plus grand plaisir de ses interlocuteurs. Je la connais depuis bien des années, et je m'enorgueillis même de l'avoir aidée à découvrir les trésors du jazz traditionnel dont elle ne soupçonnait pas la richesse.

Moi qui ne suis qu'un très modeste amoureux de la langue française, je passe à ses yeux pour un érudit, car il m'arrive parfois de l'aider à déchiffrer les clauses de certains contrats et à rédiger certaines missives délicates. En échange de quoi, elle traduit mes lettres à destination des pays anglophones.

Elle profite de ce que je suis en train de chercher un semblant de réponse pour m'assener toute une liste d'exemples :

— Tu dis *menteur* et *menteuse*, *diseur* et *diseuse*, *fumeur* et *fumeuse*, *skieur* et *skieuse*. Mais tu dis *auditeur* et *auditrice*, tu ne dis pas « *auditeuse* ». *Spectateur* et *spectatrice*, *démonstrateur* et *démonstratrice*, *acteur* et *actrice*. Ta langue n'est pas logique : chez nous, aux States... Et j'ai droit à un plaidoyer, dans lequel toute une foule de comparaisons me prouvent que l'anglais est beaucoup plus facile et plus logique que le français.

Pendant ce temps, je cherche quelque chose qui puisse tenir debout et qui surtout me permette de sauver la face. Soudain, une idée me vient à l'esprit :

— Il est assez facile de te répondre : lorsque le nom en *-eur* dérive directement d'un verbe, le féminin est en *-euse*. *Manger* donne *mangeur* et *mangeuse*, *fumer* donne *fumeur* et *fumeuse*, *lutter* donne *lutteur* et *lutteuse*, *courir* donne *coureur* et *coureuse*, *faire* donne *faiseur* et *faiseuse*, *dire* donne *diseur* et *diseuse*. Les féminins en *-rice*

ne proviennent pas quant à eux directement d'un verbe : tu dis *auditrice* mais il n'y a pas « auditer ». *Spectatrice* parce qu'il n'y a pas « spectater », *oratrice* parce qu'il n'y a pas « orater », et *cultivatrice* parce qu'il n'existe pas « cultiver ».

Le lendemain, je trouve sur mon répondeur le message suivant :

— Gérard, il faudra que tu fournisses une autre explication ; je suis passée à la banque ce matin, j'ai demandé si je n'étais pas « débitrice », et tout le monde a bien rigolé. Trouve autre chose et n'essaie surtout pas de me donner une réponse qui fait appel au latin, s'il te plaît ! Et embrasse bien ta femme, qui est une véritable « enchantresse ».

Depuis ce jour, je cherche une explication... J'ai bien cru un moment entrevoir l'embryon d'une réponse, en remarquant que les féminins en *-ice* faisaient en réalité *-trice*, et que les masculins correspondants étaient toujours (?) en *-teur*. Je pensais même téléphoner à ma correspondante pour lui signaler cette découverte, jusqu'au moment où, allant écouter un orchestre de jazz qui passait au Petit Journal, je vis que la batterie était tenue par une femme (ce qui est assez exceptionnel, il faut le reconnaître). À la pause, le chef de la formation vint me dire bonjour et me demanda :

— Que penses-tu de ma batteuse ?

Évidemment, on dit *batteur* mais pas « battrice » !

Alors depuis, je cherche toujours... en regrettant un peu d'avoir tenu le rôle du petit qui a voulu venir jouer dans la cour des grands !

Gérard CONTE

NDLR : Nous publierons dans le prochain numéro la réponse que Jacques Pépin a adressée à l'auteur.

COMME / COMMENT

« J'te raconte pas comment c'est géant ! » (sic)

Traduction : « *Si tu savais comme c'est formidable !* »

Passons 1° sur l'élosion du pronom ; 2° sur la négation incomplète ; 3° sur l'hyperbole de l'adjectif au figuré ; 4° sur la figure de prétérition, qui consiste à feindre de ne pas vouloir dire ce qu'on dit néanmoins, et même avec force.

Et arrêtons-nous sur ce « comment », adverbe de manière employé abusivement à la place de *comme*, pour traduire tout simplement l'exclamation.



Pourquoi ce « comment » est-il venu se substituer à *comme*, alors qu'il s'agit d'exprimer le degré, la quantité, la mesure, ou plutôt la démesure ? Y aurait-il plusieurs aspects, plusieurs modalités, plusieurs façons d'être *grand, génial ou géant* ?

Tout se passe comme si, *comme* ayant perdu son poids, sa valeur sémantique, on recourait à *comment*, plus concret (on imagine la toise !), pour exprimer *jusqu'à quel point...*

Un expert en socio-linguistique pourrait-il venir à mon secours ?

Katell PENANHOAT-BRUCKERT

EXTRAITS DE LA LETTRE DU CSA*

Prévoir à l'avance

Il est évident que l'on ne peut pas prévoir après coup, et le préfixe *pré* contient déjà l'idée d'antériorité. Ce pléonasme, souvent relevé dans les journaux télévisés et repris dans les émissions d'animation et les séries, tient au fait que, pour le locuteur, l'action a été prévue de longue date et non pas au dernier moment. Certains journalistes conscients du pléonasme insistent sur la durée en disant « prévu très à l'avance » ou « très longtemps à l'avance ». On relève aussi, mais moins fréquemment, « préparer à l'avance ».

* Numéro 87 (décembre 1996).

ET SI ON DÉCLARAIT LA LITTÉRATURE ZONE SINISTRÉE ?

La télévision, les jeux électroniques, l'informatique et les bandes dessinées sont en train de reléguer la littérature dite classique dans la panoplie des vieilles lunes qui ne provoquent plus aucune marée. Les images prennent le relais des mots, le jeu remplace la vie, et l'on cesse d'utiliser sa matière grise depuis que la connaissance n'exige plus qu'une simple pression digitale sur le bouton d'un ordinateur. Désolante et inéluctable perspective : à force d'avoir tout dans les machines, on n'aura bientôt plus rien dans la tête !

Parce que, depuis dix ans, nos autorités culturelles ne cessent de dérailler par peur de rater un train, la littérature française devrait être déclarée zone sinistrée. Tout a commencé lorsque Zorro a remplacé Rastignac et quand Barbarella a pris la relève de Mme Bovary, tandis que Ricky Banlieue supplantait Fabrice del Dongo. Je n'ai rien contre Corto Maltese, Adèle Blansec ni Lucky Luke. Je ne prétends pas que les auteurs de B.D. sont sans talent. J'appréhende que les adolescents, nourris d'Astérix et de Picsou, n'abordent pas l'existence et le monde avec le même degré de connaissances et de maturité que ceux qui, avant la démocratisation de la drogue, se piquaient seulement d'humanisme. Les éminents penseurs et les universitaires distingués qui feignent de croire que la culture peut, comme le pape, s'exprimer à travers des bulles, encouragent de bien mauvaises actions et cautionnent l'avènement d'un système d'expression qui, en bannissant toute nuance psychologique et en s'écartant peu à peu du langage articulé, sombre dans l'infantilisme. Or, l'infantilisme n'est pas bon pour les enfants. Et l'obscurantisme freine le développement intellectuel, de la même façon que le manque de lumière ralentit la croissance physique.

Il m'arrive de bavarder avec des gamins d'une douzaine d'années, intelligents, futés et pleins d'humour. Nul besoin de les pousser beaucoup pour qu'ils avouent que les livres ne font plus partie de leur univers. Moitié parce qu'ils ne savent pas lire, moitié parce qu'ils n'ont pas envie de lire, ceci expliquant sans doute partiellement cela. Du coup, plus question d'évoquer avec les générations montantes ce qui, longtemps, constitua un patrimoine commun. Les rares allusions

encore possibles concernent des écrivains inscrits au programme, donc scolaires, donc obligatoires, donc privés de leur aura d'auteurs librement choisis. De la même façon qu'Alphonse Allais affirmait que plus on ira et moins il y aura de gens qui auront connu Napoléon, plus on vendra d'albums (avez-vous remarqué que la phraséologie du *show-biz* a annexé ce vocable comme elle annonce sans rire « Les garçons bouchers en concert » ?) et moins on lira les vingt génies qui, autant que nos quarante rois, ont fait la France. Seuls survivront les dramaturges, car leur rayonnement n'emprunte pas le vecteur de la chose imprimée.

Quant à l'écriture, elle tend vers le niveau zéro. Graphisme de maternelle à l'âge des études supérieures, phrases informes, vocabulaire indigent, mots mal employés, disparition des négations, refus d'appliquer l'accord des participes, absence totale d'idées générales. J'en passe et des plus affligeantes. La bonne vieille rédaction, à laquelle nous devons non seulement notre familiarité avec la langue de nos ancêtres, mais aussi nos facultés d'extériorisation et notre structure intellectuelle, est devenue supplice pour qui y est astreint, horreur pour qui la corrige, honte pour tous ceux qui, chargés de transmettre la plus riche des cultures, l'ont laissée s'appauvrir jusqu'au dépérissement absolu.

Philippe BOUVARD



DU MANIEMENT DES MOTS

Les ingénieurs préfèrent la réalité des faits à la musique des mots : là réside leur force. Que cette musique l'emporte pourtant dans bien des esprits est aussi un fait. Les ingénieurs l'oublient : de là leur faiblesse.

**

Certains mots embellissent : « Reengineering », lu dans une très sérieuse revue d'ingénieurs, plaira plus que *tentative pour mettre en ordre un foutoir parvenu à maturité*.

**

« Et/ou ». Il faudra que je demande à mon ami Michel Malherbe, qui connaît toutes les langues de la terre, ou presque, s'il en sait une où existerait une telle conjonction.

Les êtres comme les choses sont rarement ceci *ou* cela, mais plutôt ceci *et* cela, selon l'horizon que l'on scrute. Le seul *ou*, comme le seul *et*, en imposant chacun sa logique propre, fausse l'entendement.

**

L'imbécillité n'a jamais le dernier mot. Peu lui importe, pourvu qu'elle ait le premier : c'est celui qui pèse. Qui veut réfuter ennueie.

**

D'aucuns redoutent de prendre la parole en public. D'autres, hélas, détestent s'y taire.

**

On dit qu'un vieil homme qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. Comme personne n'en consultait plus les ouvrages depuis belle lurette, où est le mal ?

**

Quand vous voulez transformer les choses, conservez les mots. Vous effrayerez moins.

Il y a sottise au contraire à se flatter de modifier les choses en changeant seulement leurs noms.

**

Avant de reprocher à vos collaborateurs d'avoir mal compris vos instructions, demandez-vous si elles étaient claires.

**

L'architecture est un langage. La preuve : on peut y commettre des barbarismes et des solécismes.

Le Centre Pompidou : un barbarisme.

La Pyramide du Louvre : un solécisme.

**

Évitez la solution de facilité des points d'exclamation, cette gesticulation de plume.

George Sand, proluxe mais point soite, en tout cas experte à l'écrivoire et surtout peu suspecte de conservatisme, se gaussait de Gambetta croyant sauver la France en terminant chaque phrase de ses communiqués par un point d'exclamation.

Longtemps certes, la démocratie reposa sur l'art oratoire, fait de conviction et de souffle. À présent, on préfère les petites phrases. Baisse de tonus ?

**

Quand les gens disent la même chose avec des mots différents, ils sont trop occupés par leur hargne pour s'apercevoir qu'ils sont d'accord.

**

Acaste s'est plongé dans Freud, n'y a rien compris, mais en a émergé bouffi d'incompétence bavarde.

**

On voudrait énoncer des choses pertinentes, et voilà qu'il n'en vient à l'esprit que d'impertinentes.

**

Et pour terminer, un conseil : ne prenez jamais la plume, ne serait-ce que pour rédiger une note de service, sans vous réciter d'abord le *Principe de Montherlant*.

Formulé à propos de commentaires insérés dans des programmes de théâtre, il présente en fait un caractère d'une grande généralité. On peut l'énoncer ainsi :

Primo : Très peu de gens lisent les papiers.

Secundo : Ceux qui les lisent les comprennent de travers.

Tertio : Cela n'a aucune importance : ils oublient ce qu'ils ont cru lire.

Vous inclinerez ainsi à faire court.

Philippe OBLIN

L'ANGLAIS ET LE LATIN, LE FRANÇAIS ET LE GREC

Un grand et sérieux journal londonien a récemment publié un article sur la langue. Il se réjouit de constater que l'anglais devient le langage universel.

On peut penser que c'est chanter un peu trop tôt victoire, car il arrive à l'anglais la même aventure qu'au latin. Celui-ci, derrière les légions de César et les écrits des grands auteurs, celui-là avec la bombe atomique et les prix Nobel, se sont répandus dans le monde entier. Mais le latin s'est dissous, devenant l'italien, le français, l'espagnol, etc. Plus personne ne le parla ; l'Église elle-même, qui l'avait sauvé de l'oubli, finit par l'abandonner... L'anglais est baragouiné dans beaucoup de lieux, mais la noble « langue de Shakespeare » et de tant de grands auteurs britanniques ou américains est atteinte de cachexie ; dans les pays lointains, elle devient le *basic English* ; même aux États-Unis la langue se diversifie tellement que dans un dictionnaire comme le très sérieux *Robert & Collins senior* une foule de mots français ont deux traductions, l'une dite *brit.* et l'autre *US*.

Il y a pire. Le Conseil éducatif d'Oakland (Californie), constatant que les jeunes Noirs sont mauvais élèves parce qu'ils comprennent mal l'anglais, vient de décider que l'enseignement, y compris celui des mathématiques, se ferait pour eux en *ebonics* (« phonétique d'ébène »), langage abâtardi, sans conjugaison, ni pluriel, ni pronom, en usage dans les quartiers lépreux. Les plus vigilants des Noirs s'indignent de ce « cadeau » empoisonné : « Il y aura des écrivains en *ebonics*, des journaux, des films, des diplômés... On nous protège, on nous favorise de peur qu'on n'ait rien ; l'*ebonics* nous classe dans les nuls. C'est de la ségrégation, du racisme. »

Considérant tout cela, les défenseurs du français veillent à sa qualité autant qu'à sa diffusion ; c'est pour ses vertus que le français doit être employé, appliquons-nous à faire qu'il les conserve et ne se dégrade pas ; peu importe si la perfection implique une plus grande difficulté à maîtriser l'outil. C'est aussi l'avis de certains Anglais qui déplorent l'« érosion » (sic) conduisant de l'« anglais de la reine » (*Queen's English*) à l'« anglais de l'estuaire » (*Estuary English*), des bas-fonds.

Le journal londonien est conscient de ce risque, car il ajoute qu'il faut faire le contraire : n'imitons pas, dit-il, les Français qui pensent imposer leur langue en raison de ses qualités, même si celles-ci compliquent son enseignement. À l'inverse, laissons simplifier notre langue par les étrangers qui l'apprennent ; ils en font un charabia, tant pis ! C'est quand même notre

anglais qui a la gloire de se répandre.

Et s'il lui arrive la même aventure qu'au latin ? À cela, certains répliquent : « Et si votre français disparaît comme le grec ? »

Je ne partage pas ce point de vue, mais je dois à la vérité de le rapporter. C'est pour soumettre l'ensemble de cette question aux réflexions de chacun, à commencer par les militants de DLF.

Pierre-Louis MALLÉN

Cercle Pierre-de-Coubertin

CAVEAT EMPTOR⁽¹⁾

J'ai vu deux fois récemment une enseigne de magasin qui m'intrigue. Comme les deux magasins en question étaient éloignés de plusieurs milliers de kilomètres, je me demande s'il ne s'agit pas d'une nouvelle chaîne. Tous deux s'appellent Athlete's foot⁽²⁾ et vendent des chaussures de sport. L'un se trouve à Paris, l'autre à Fort-de-France.

Or, *athlete's foot* est le nom que l'on donne à une maladie de peau causée par des mycoses, le nom scientifique étant *Candida albicans*. Elle est caractérisée par un blanchiment de l'épiderme entre les orteils, et parfois sur la plante des pieds. Elle peut s'attraper à la piscine, ou bien être causée par certaines chaussures de sport qui ne permettent pas au pied de respirer. Si tel est le cas en ce qui concerne les articles vendus dans les boutiques citées plus haut, il est peut-être très honnête d'annoncer la couleur, mais pas très « commercial ».

Janet RAFFAILLAC

(1) Que l'acheteur se méfie !

(2) Pied d'athlète.

NDLR : Cette chaîne britannique semble, en effet, pratiquer l'humour noir...

ESQUISSE POUR LE PORTRAIT (PEU FLATTÉ) D'UNE BIEN-AIMÉE

– Ma langue bien-aimée, j'ai à me plaindre de vous.

– J'écoute.

– On blâme vos barbarismes et votre pédantisme, qui s'accorde si mal avec vos puérités. Le barbarisme des barbares n'est pas chose surprenante, mais vous passiez pour une civilisatrice du monde civilisable. Et le pédantisme des pédants n'est pas chez nous chose nouvelle : Molière en riait déjà. Ce qui m'afflige dans votre cas, c'est que le vôtre ne fait plus rire — et rire assez jaune — qu'un très petit nombre d'âmes délicates, pour la bonne raison que c'est maintenant le fait de tous. Prenons un exemple : nous avons **oculiste**, un mot bien honnête, sentant son latin de bonne table, mais non, il a fallu le remplacer par *ophtalmologue*, un mot ridicule, que n'arrange pas sa queue coupée ; qui ne va pas chez son *ophtalmo* ? Qui ne préfère aujourd'hui *finalité* (mot du langage métaphysique) à fin ou but — apparemment trop simples —, *potentialité* à **possibilité**, *ultime* à **dernier**, *dangerosité* et même *faisabilité* (des merveilles !) à **danger** et à je ne sais plus quoi (car on finit par ne plus savoir sa propre langue) ? *Par voie de conséquence* a des charmes qui manquaient apparemment au simple **par conséquent**, et quel *cas* ne traîne après lui sa *figure* (laquelle ?), quelle *image* sa *marque* ? Vous n'avez garde de prononcer les mots **Dieu** et **morale** — pourtant bien honnêtes eux aussi —, attendu que Dieu est mort depuis que les très-intelligents l'on décrété tel ; et la morale a le tort de rappeler un certain « ordre » honni. Mais *transcendance*, *spiritualité*, *éthique* et *déontologie*, qui appartiennent au langage philosophique, n'offensent point vos oreilles, au contraire.

– Vous parlez de qui ?

– Tenez, je vous y prends encore. On dit : « De qui parlez-vous ? » Mais, encore une fois, de tout le monde. Du grand mandarin de la culture au simple agriculteur. Je plaisante ? L'autre jour, j'en voyais un, à la télévision, se pencher piteusement sur ses plants que faisait languir la sécheresse. Savez-vous ce que j'entendis ? « Elles souffrent d'un *stress* hydrique. » Je n'invente rien.

– Votre homme se montrait par là mieux qu'européen : mondialiste. En deux mots, d'un coup de génie, il vous accolait la barbarie de la nouvelle Amérique au génie des anciens Grecs. Disons mieux : il s'enlevait d'un

coup, lui l'homme de la terre, jusqu'aux sphères supérieures de la culture ; il corrigeait en somme une injustice du sort. Je le trouve plutôt attendrissant, moi, votre agriculteur.

– Je vous l'abandonne donc. Mais convenez avec moi que vous manquez affreusement de vitalité et d'imagination. Jadis, naguère encore, vous preniez un mot étranger comme *trinken* (boire), *bowling green* (pelouse pour jeu de boules), *riding-coat* (tenue de cheval), et vous en faisiez gaillardement *trinquer*, *boulingrin*, *redingote*, des mots bien de chez nous. Vous vous contentez maintenant de badigeonner vos importations d'une prononciation pour le moins approximative, flottant, par exemple, entre « foteballe » et « foutebaule ». Quant à l'imagination, misère ! Durant des siècles, vous vous êtes délectée à inventer des mots pittoresques et savoureux, songez à Rabelais et aux trésors d'argot de la langue verte. Maintenant, vous prenez au hasard des mots sans caractère, les affublant d'un sens qui n'a rien à voir avec ce qu'ils disent. Quel rapport, je vous prie, entre un *tube* et *une chanson qui vole sur toutes les lèvres*, entre un *tabac* et un *franc succès*, entre une *frite* et une *pêche (d'enfer, s'il vous plaît !)* et une *brillante condition physique*, entre *faire un malheur* et *rendre une foule de gens heureux* ? Deviendriez-vous idiot ?

– La liberté, mon cher ! Que faites-vous de la liberté, et du plaisir que l'on éprouve à balancer par-dessus bord le langage trop raisonnable de papa et de l'école ? Ces jeunes — car c'est bien d'eux qu'il s'agit — ou ces moins jeunes qui entendent le paraître, se comprennent entre eux sans problème. Ils sont tout contents, les chers petits.

– Ils deviendront grands, j'espère. Ce n'est pas en prendre le chemin. Mais je n'ai pas fini.

– Quoi donc encore ?

– Vous êtes d'un conformisme affligeant. Qu'un livre fasse le tour du monde (*Dieu existe, je l'ai rencontré ; Chronique d'une mort annoncée*, etc.) ; qu'une personne en vue s'avise d'employer un dicton un peu oublié (« noblesse oblige ») ou une expression toute faite (« empêcher les gens de danser en rond »), voilà cent variations qui paraissent, il suffit de remplacer *Dieu*, *mort*, *noblesse* ou *gens* par ce qu'on voudra, et c'est incroyable le nombre de choses qui se mettent à *exister*, à *obliger*, à *danser en rond...* de façon tout à fait inattendue.

– C'est ainsi que les langues génèrent l'imagination surréaliste...

– Vous ne savez même pas ce qu'est le surréalisme, et je ne me soucie guère de vous l'apprendre. Mais ne m'interrompez plus. J'ai mon sac à

vider, que diable !

– Videz-le donc une bonne fois.

– Vous n'êtes pas très regardante sur le niveau (un mot que vous accommodez à toutes les sauces, et les pires, si bien que j'hésitais à l'employer) de vos métaphores. Vous ne vous privez pas de les ramasser :

- dans les bagnoles et la mécanique (« ce projet ne tient pas la route », le « dérapage des prix », une « médecine à deux vitesses », « pour qui roulez-vous ? », « donner le feu vert à », etc.) ;

- dans la bouffe (« au menu de la conférence », une affaire « juteuse »)

;

- dans les affaires en général (« gérer » ceci ou cela — jusqu'aux sentiments les plus désintéressés — on peut de même « s'investir » dans une action humanitaire), dans la technique (« Untel est branché », ou au contraire « a disjoncté ») ;

- dans la maladie (« donner un ballon d'oxygène » à une entreprise, « faire une ponction » dans le budget de l'État) ;

- dans la violence, il va sans dire (mener une affaire « au coup par coup », une action « bien ciblée », « rectifier le tir » en politique, sans parler des éternels « collimateurs » et autres gentilleses déjà mentionnées.

– Grand bien vous fasse. Il faut être de son temps ! Et si les hommes de ce temps aiment se rappeler qu'ils vivent dans un siècle où tant de biens matériels leur sont prodigués, n'est-ce pas une façon de louer la... Providence qui les a permis ?

– Laissez donc la Providence tranquille, vous êtes fâchée avec elle, et ce n'est pas parce que nous sommes entre nous... Et puis, ce franglais...

– Encore lui !

– ...par lequel vous vous laissez envahir et grignoter petit à petit, à tel point qu'on ne sait plus où vous êtes et que, hors quelques académiciens bon teint, quelques amoureux fous de vous et des bons auteurs qui vous ont aimée, on se demande qui vous parle encore en France.

– Là, monsieur mon amoureux, je vous arrête. On peut avoir ses moments de fatigue, comme on a ceux de gloire. Oubliez-vous qu'au XI^e siècle — exactement en l'an 1066, date où le bon roi Harold fut déconfit par notre Guillaume de Normandie, j'envahis à moi seule, moi qui vous parle, la langue anglaise ? Que je fis déferler sur les îles Britanniques des bataillons de mots français ou, si vous préférez, normands et même quelque peu latins ? Que l'Angleterre, en bref, eut et a encore son

Englench comme nous avons notre *franglais* ?

– Je sais ! *Mr Pig* (cochon à la glandée) qui devient *mylord Pork*, et *Mr Ox* (bœuf sur pattes) qui devient *mylord Beef* sur la table du seigneur normand, après passage par l'oreille un peu durette du serviteur saxon. Walter Scott conte cela fort bien dans *Ivanhoé*.

– Et de là vient encore que *to demand* signifie toujours « demander » comme un seigneur normand peut le faire la tête haute, c'est-à-dire en fait *exiger*, alors que *to ask* veut dire encore « demander », avec risque de recevoir un coup de pied où je pense.⁽¹⁾

– Je conclus de cela que, dans les temps valeureux que vous évoquiez, vous fîtes cadeau aux Anglais d'une langue noble, désintéressée, qui existe encore à foison : celle de la table (voyez les *menus* des *restaurants*), des arts, de la philosophie, de la pensée en général, et même des lettres (lisez Jane Austen). Alors que vous, de quoi héritez-vous ? De la langue des techniques modernes, des sports, du cinéma, du journalisme, des affaires : une sorte de langue basse en somme, sinon vulgaire⁽²⁾, dont vos vrais amoureux ne font que l'usage minimal inévitable, quand il est ennoblé par de vieilles traditions (pour les choses de la mer, en particulier).

– Un prêté pour un rendu, comme le veulent les bons usages.

(1) Le mot français introduisait donc une nuance significative. Ce qui n'est pas le cas chez nous : *discount* dit la même chose que *remise* ou *décompte*, *dispatch* qu'*expédier*, *challenge* que *défi*, etc. Tout au plus peut-on dire que le mot anglais l'exprime parfois avec plus d'accent. *Stop*, par exemple, est irremplaçable par sa brièveté énergique et sonore ; « arrêtez-vous » ferait triste figure à côté.

(2) Dans le sens où le français, jadis, était nommé « langue vulgaire », par opposition au latin, langue savante, langue noble.

– Triste rendu. Ce qui m'agace, voyez-vous, c'est qu'on nous rend nos mots après les avoir déviés de leur sens propre, et nous sommes assez sots pour les reprendre, ces mots français, dans le sens qu'ils ont acquis au milieu des brumes anglaises.

C'est ainsi qu'*initier* (*to initiate*) signifie maintenant « commencer » ou « inaugurer », *contrôler* (*to control*) « dominer, maîtriser », *trafic* (*traffic*) « circulation », *anticiper* (*to anticipate*) « prévoir », *supporter* (*to support*) « encourager », *sophistiqué* (*sophisticated*) « hautement perfectionné », *contempler* (*to contemplate*) « envisager », etc. Si bien que l'on ne sait plus où l'on en est.

– Avouez pourtant qu'un *patient*, dans le sens anglais, c'est mieux qu'un malade. *Malade* évoque le mal, alors que *patient* est chargé de vertu. Désormais les malades des hôpitaux, en raison de mes petites contrebandes, auront la plus mauvaise grâce du monde à marquer de l'impatience. Et puis, tout cela, c'est l'inévitable effet des tripatouillages et petites perfidies en honneur dans le commerce entre nations, surtout voisines. Pourquoi voulez-vous que nous n'ayons pas, nous les langues, nos petites fantaisies, nos égarements, que nous soyons, en bref, meilleures que vous, qui nous avez pétries de votre chair pécheresse ?

– Parce que nous vous aimons, pardi. Parce qu'aimer, c'est toujours vouloir un peu l'absolu pour ce qu'on aime. Parce que vous êtes — Valéry l'a dit et Valéry est un homme honorable — « Honneur des Hommes, Saint LANGAGE ». Parce que vous êtes née du Verbe vivant. Parce que, sans vous, il n'est pas de pensée, et sans pensée pas d'homme digne de ce nom. Et sans cet homme-là, le monde existe-t-il ?

Michel GUIMBAL

CHAQUE AUTEUR OU ADHÉRENT
CITÉ DANS LA REVUE
REÇOIT DEUX EXEMPLAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE *DLF*,
À TITRE DE PROPAGANDE.

ANDREÏ MAKINE

Tout le monde se souvient du superbe roman d'Andrei Makine, *Le Testament français**, qui reçut le prix Goncourt et le prix Médicis en 1995. Nous remercions l'auteur de nous avoir permis de reproduire quelques-unes des nombreuses pages qui pourraient figurer dans cette rubrique.

Grâce à sa grand-mère, Française installée depuis de longues années en Russie, le narrateur apprend, rejette, puis vénère cette langue qui lui permet de découvrir un autre monde.

C'est le hasard d'un lapsus qui me révéla cette réalité déroutante : le français que je parlais n'était plus le même...

Ce jour-là, alors que je posais une question à Charlotte, ma langue fourcha. Je dus tomber sur l'un de ces couples de mots, un couple trompeur, comme il y en a beaucoup en français. Oui, c'étaient des jumeaux du genre « percepteur-précepteur », ou « décerner-discerner ». De tels duos perfides, aussi risqués que ce « luxe-luxure », provoquaient autrefois, par mes maladresses verbales, quelques moqueries de ma sœur et des corrections discrètes de Charlotte...

Cette fois, il ne s'agissait pas de me souffler le mot juste. Après une seconde d'hésitation, je me corrigeai moi-même. Mais bien plus fort que ce flottement momentané fut cette révélation foudroyante : j'étais en train de parler une langue étrangère !

Les mois de ma révolte ne restèrent donc pas sans conséquence. Non que j'eusse dorénavant moins de facilité pour m'exprimer en français. Mais la rupture était là. Enfant, je me confondais avec la matière sonore de la langue de Charlotte. J'y nageais sans me demander pourquoi ce reflet dans l'herbe, cet éclat coloré, parfumé, vivant, existait tantôt au masculin et avait une identité crissante, fragile, cristalline imposée, semblait-il, par son nom de tsvetok, tantôt s'enveloppait d'une aura veloutée, feutrée et féminine — devenant « une fleur ».

* Mercure de France, 1995, p. 243 à 245 (309 p., 120 F).

Plus tard, je penserais à l'histoire du mille-pattes qui, interrogé sur la technique de sa danse, s'embrouilla tout de suite dans les

mouvements, autrefois instinctifs, de ses innombrables membres.

Mon cas ne fut pas aussi désespéré. Mais depuis le jour du lapsus la question de la « technique » se fit incontournable. À présent le français devenait un outil dont, en parlant, je mesurais la portée. Oui, un instrument indépendant de moi et que je maniais en me rendant de temps en temps compte de l'étrangeté de cet acte.

Ma découverte, pour déconcertante qu'elle fût, m'apporta une intuition pénétrante du style. Cette langue-outil maniée, affûtée, perfectionnée, me disais-je, n'était rien d'autre que l'écriture littéraire. Dans les anecdotes françaises dont, pendant toute cette année-là, j'amusais mes collègues, j'avais déjà senti la première ébauche de cette langue romanesque : ne l'avais-je pas manipulée pour plaire soit aux « prolétaires » soit aux « esthètes » ? La littérature se révélait être un étonnement permanent devant cette coulée verbale dans laquelle fondait le monde. Le français, ma langue « grand-maternelle », était, je le voyais maintenant, cette langue d'étonnement par excellence.

... Oui, c'est depuis cette journée lointaine passée au bord d'une petite rivière perdue au milieu de la steppe qu'il m'arrive, en pleine conversation française, de me souvenir de ma surprise d'autrefois : une dame aux cheveux gris, aux grands yeux calmes et son petit-fils sont assis au cœur de la plaine déserte, brûlée par le soleil et très russe dans l'infini de son isolement, et ils parlent en français, le plus naturellement du monde... Je revois cette scène, je m'étonne de parler français, je bafouille, je donnerais mon français aux chats. Étrangement, ou plutôt tout à fait logiquement, c'est dans ces moments-là, en me retrouvant entre deux langues, que je crois voir et sentir plus intensément que jamais.

Andreï MAKINE

LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

FRANCOPHONIE ET EUROCRATIE

À midi tapant, tous les jours, en son siège du 45, avenue d'Auderghem à Bruxelles, la Commission européenne vante ses travaux et ses œuvres devant une bonne partie des quelque 800 journalistes de toutes nationalités accrédités auprès de ses services. Jusqu'en 1995, cette conférence de presse avait lieu exclusivement en français. Habités à la prééminence de leur langue dans la plupart des autres enceintes internationales, les journalistes britanniques souffraient, mais ils acceptaient de se plier à un usage résultant de l'adhésion tardive et rétive de leur pays à la CEE, puisque la Grande-Bretagne avait d'abord refusé de se joindre à l'aventure européenne, comme l'y avaient conviée Jean Monnet et Robert Schuman, en 1950. Tout au plus, en cas d'actualité importante, un rusé demandait-il au porte-parole quelques mots dans la langue de John Major, « pour la BBC ».

Et puis, en 1995, à l'initiative des anglophones, l'Association de la presse internationale à Bruxelles a obtenu « l'usage des langues française et anglaise à égalité » pour cette « grand-messe » quoti-dienne. Motif invoqué : puisque l'Union européenne intéresse et attire de plus en plus de confrères étrangers — Russes, Américains, Chinois, Japonais, etc. —, on ne peut plus imposer à ces pauvres gens la connaissance d'un autre idiome que l'anglais, « langue du commerce et des échanges internationaux ». Dans ce débat, les Français s'abstinrent, « pour ne pas avoir l'air de mener un combat d'arrière-garde ». Seuls des Italiens firent valoir que, Bruxelles étant une ville francophone, on aurait pu s'attendre que les journalistes qui y travaillent se donnent la peine d'apprendre la langue de ses habitants.



Loin de concerner le seul Landerneau journalistique, cette affaire illustre la façon dont, grâce à la passivité des principaux intéressés, l'anglais grignote lentement mais sûrement le français, dans des institutions censées faire entendre la « différence européenne » à l'heure de la « mondialisation » sous l'égide de l'anglo-américain. L'égalité linguistique entre États membres de l'Union européenne est la règle en ce qui concerne ce qu'on appelle à Bruxelles les « procédures formelles » : réunions ministérielles, sessions du Parlement européen, débats entre experts nationaux. Toute rencontre importante a lieu en présence d'une multitude d'interprètes enfermés dans les cages de la traduction simultanée, qui font partie du décor de l'eurocratie. Outre le corps d'élite du célèbre SCI, « service conférences-interprétation » de la Commission, des milliers de fonctionnaires ont pour seule tâche de traduire la masse de documents « produits », quand des auteurs ou orateurs s'expriment en tant que représentants de leur pays et donc, en principe, dans leur langue. Cela mobilise 20 % des effectifs à la Commission et 50 % au Parlement européen.

Mais en dehors de ces « procédures formelles », expression de la souveraineté de chaque État membre, il y a les « procédures informelles », c'est-à-dire tout le « travail maison », celui des vingt-trois directions générales de la Commission, des multiples comités, des organes chargés de préparer les réunions ministérielles, des unités spéciales compétentes pour les relations extérieures de l'Union et la coopération avec les pays tiers. Là, il faut choisir une langue de travail, sous peine de transformer en tour de Babel les bureaux, déjà pharaoniques, de l'eurocratie.

Le plus souvent, ce choix s'opère entre l'anglais et le français, parfois entre l'anglais et l'allemand. La nationalité des patrons compte pour beaucoup. Dans une direction générale (« DG ») de la Commission chapeauté par un Britannique ou un Nordique, on travaille généralement en anglais. Si un Français ou un « Latin » se trouve aux commandes, c'est l'inverse. En 1993, les Français constituaient 17 % du personnel d'encadrement de la Commission (agents de niveau A). À la même Commission, environ 70 % des textes originaux étaient encore rédigés en français, pourcentage situé tout de suite derrière celui de l'Organisation internationale du travail (85 %). C'était moins qu'avant l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, en 1972, mais beaucoup plus qu'actuellement, où les élargissements successifs de l'Union n'ont pas

joué en faveur du français.

À six, ou à huit, il était possible de rechercher un relatif équilibre linguistique entre les grandes langues européennes : anglais, français, allemand, espagnol, italien. À quinze, bientôt à vingt, la tentation est forte de recourir à une « eurolangue », on devine laquelle. Déjà, en cas d'urgence, la Commission « communique » exclusivement en anglais. On l'a bien vu en 1996, quand a commencé l'affaire de la « vache folle ». Généralement polyglottes, les principaux commissaires s'astreignent néanmoins au respect d'une certaine neutralité entre francophones et anglophones. Les innombrables groupes de pression qui gravitent autour de la Commission et du Parlement européen n'ont pas de ces pudeurs et inondent la presse de documents rédigés dans cet anglo-américain basique qui est en passe de devenir le « volapuk intégré » que moquait de Gaulle.

Le 7 juin 1990, François Mitterrand avait envoyé une lettre très ferme à Jacques Delors, alors président de la Commission, pour inviter celle-ci à « un respect plus rigoureux des règles établies ». Le 21 mars 1994, une note d'Édouard Balladur, alors Premier ministre, demandait aux hauts fonctionnaires en mission ou en poste à l'Union européenne de « refuser qu'une décision juridique définitive soit prise sur un texte dont la version française ne serait pas disponible ». Mais l'accoutumance émousse lentement les bonnes résolutions. À Bruxelles, le combat des anglophones pour la suprématie linguistique se livre sur tous les fronts, même les plus inattendus. Bien qu'il fût l'acronyme d'*European Currency Unit*, l'écu fleurait trop la francophonie. Seuls les jobards s'imaginent qu'on l'a remplacé par l'insipide *euro* pour de simples raisons techniques.

Jean de la GUÉRIVIÈRE*

* NDLR : Journaliste au *Monde*, Jean de la Guérivière a publié *Voyage à l'intérieur de l'Eurocratie* (Le Monde éditions, 1993, 200 p., 105 F), et *Belgique : la revanche des langues* (Seuil « l'histoire immédiate », 1994, 208 p., 110 F).

LA FRANCOPHONIE : POURQUOI ET POUR QUOI FAIRE ?

« Mondialisation ». Union européenne. Effacement des nations et États dans les réseaux du village planétaire. Omnipotence apparente de la civilisation étatsunienne, qui accapare la mondialisation. Omniprésence de l'anglo-américain en sciences, affaires, publicité, tourisme, relations internationales, dans l'Internet et l'Europe en construction.

Que vient faire la francophonie dans cette évolution prétendument inéluctable ? Pourquoi s'accrocher à des chimères et refuser le « nouvel ordre international » que nos « réalistes » nous proposent comme avenir ?

La réaction de refus est d'abord instinctive, venue du fond de notre histoire, de « la France contre les empires ». La France a toujours pu, jusqu'ici, survivre aux hégémonies passagères et se relever de ses vertiges et abattements.

La Francophonie, communauté de 49 pays fort différents, en grande majorité pauvres, est jeune, fragile, menacée. Mais elle existe et se renforce.

Au moment où l'on se pose la question de l'utilité de la Nation, de l'État, de la République, il faut se poser celle-ci : « À quoi sert la Francophonie, pour l'Humanité, les autres pays francophones et francisants, la France ? ». Et d'abord : d'où vient-elle ?

En elle confluent plusieurs courants puissants de l'histoire de la France et du monde.

Celui des débordements intermittents, au long des siècles, de la France hors de ses frontières : croisades, découvertes, conquêtes, empires coloniaux successifs, marqués par la violence, mais aussi par l'évangélisation, les soins, l'enseignement.

Les Lumières et la Révolution ont, en quelque sorte, sécularisé le messianisme et l'universalisme catholiques. Avec ses idéaux de liberté, égalité, fraternité, de droits de l'homme et du citoyen, la Nation n'a pas seulement consolidé son unité.

Volonté d'être République, elle a tendu aussi vers une république universelle.

Sous la Troisième République colonialiste, l'idée-force d'une « mission civilisatrice de la France », alors partagée par les élites de tous bords, jusqu'à Hugo, Jaurès, Péguy, s'est traduite par des efforts pour « élever » indigènes et peuples au rang d'égaux, jusqu'à leur émancipation.

La Francophonie comprend, certes, une majorité de pays qui ont appartenu à l'Empire, à l'Union française après 1946, à la Communauté en 1958-1960. Mais, contrairement au Commonwealth et à d'autres communautés, elle est bien loin de comprendre uniquement d'anciennes colonies. À la différence de

l'Union européenne, des ALENA, OUA, OAE géographiquement limitées, de la Ligue arabe, à laquelle seuls appartiennent des pays arabes, de la Conférence islamique au lien religieux exclusif, elle transcende, par le partage d'une langue et de certaines valeurs, tous les clivages.

La décolonisation elle-même, accompagnée d'une ambitieuse politique de coopération, a été un très important facteur de rassemblement. Nos partenaires ont voulu garder la langue française, lien d'unité des nouveaux États, vecteur de la coopération, surtout pour les vastes programmes d'enseignement et de formation qu'ils lançaient, truchement de leurs relations avec les autres pays francisants et la communauté internationale.

Sur ces bases, plusieurs chefs d'État ont, avec ténacité, poussé à la création d'un « Commonwealth à la française ».

D'autres pays francisants du Sud, libérés d'autres colonisateurs : anglais, belge, espagnol, portugais, sont, en partie pour les mêmes raisons, entrés d'abord dans le « champ » du ministère de la Coopération, avant d'adhérer presque tous à la communauté francophone.

Un autre mouvement contemporain a amené des minorités de langue française, dans des pays développés, à affirmer leur identité en revendiquant un meilleur statut au sein de leurs États englobants, et une représentation sur la scène internationale. Celles du Val d'Aoste, de l'ancien canton de Berne, de Belgique, du Canada, et même de Louisiane et de Nouvelle-Angleterre, ont voulu se faire reconnaître comme telles, s'appuyer sur la France, participer avec elle et ses partenaires africains à la construction de la Francophonie. Le rôle déterminant du Québec est trop connu pour qu'il soit utile de le rappeler ici.

Les facteurs historiques ainsi décrits n'expliquent qu'en partie la « rentrée » en Francophonie du Viêt-Nam, du Cambodge, du Laos, du Vanuatu. Ils suffisent encore moins à justifier les adhésions de l'Égypte, de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Moldavie, les candidatures officielles de l'Arménie et d'Israël, ou celles encore virtuelles d'autres pays de l'Europe de l'Est et de la corne de l'Afrique. Diverses réactions à la « mondialisation » contribuent à l'expliquer.

Cette genèse fournit une première et importante réponse à la question : « À quoi sert la Francophonie ? »

Beaucoup de peuples qui ont eu d'étroits contacts avec les cultures dites occidentales, notamment française, centrées sur l'homme et des valeurs humanistes, le respect du droit, des droits des peuples et de leur diversité linguistique et culturelle, ressentent de plus en plus fortement le besoin d'échapper à la civilisation et à la langue « mondialisantes », parce qu'elles leur paraissent constituer le plus grand risque d'uniformisation, d'arasement

de leurs langues et cultures, de ce qui leur reste d'indépendance.

Le « dialogue des cultures », l'homme et la culture comme moteurs et buts du développement, l'égalité de dignité, la fécondité du métissage culturel, la solidarité entre le Nord et le Sud... Toutes ces idées-forces ont été reprises à l'envi par les gouvernements qui, avec l'ACCT* depuis 1970, puis par les Sommets à partir de 1986, construisent la Francophonie et lui donnent le contenu d'un espoir.

Bien avant l'Internet, le président Senghor lançait l'idée de la Francophonie « noosphère » autour de la terre. Dorénavant, le médium et le message peuvent s'unir. Ils sont adaptés l'un à l'autre. Pour l'échange planétaire, la conjonction des affinités malgré les distances, la défense en commun d'un même patrimoine dispersé aussi bien que des minorités et identités isolées...

Mais encore, de quelle utilité la Francophonie est-elle à la France ? Si l'on s'accorde encore à considérer que notre pays est « une puissance régionale à vocation mondiale », elle peut et doit être la principale des fenêtres que la France a intérêt à garder ouvertes sur le monde.

Cultiver la Francophonie, c'est, pour nous comme pour les Wallons et Bruxellois, les Suisses romands, les Luxembourgeois et les Monégasques, garantir la fidélité de l'Europe à son essence même : une très forte diversité millénaire ; c'est imposer, dans le cadre moderne des multi-appartenances, une forme de construction européenne, fondée sur une entente et une coopération étroites entre les nations, les peuples et les personnes. C'est aussi aider à préserver les autres langues et cultures.

C'est, en tout cas, rendre l'Europe acceptable au peuple français, dont on sait qu'il veut garder une part de souveraineté dans la conduite de ses affaires intérieures, comme dans celle de ses relations internationales. Donc, rendre l'Europe viable.

La Francophonie nous offre une chance de continuer à (vouloir) « marcher sur les deux jambes », c'est-à-dire assumer à la fois notre

*Agence de coopération culturelle et technique (NDLR).

rôle dans la construction d'une Europe européenne et la vocation mondiale que nous valent déjà nos DOM-TOM, notre économie ouverte sur le monde entier, l'universalisme français.

Il faut aussi admettre que la logique de la Francophonie conduit à infléchir la politique actuelle de la France, à l'extérieur comme à l'intérieur, et en particulier à :

— introduire dans la Constitution, à côté de l'engagement européen, une mention de la participation de la République à la construction de la communauté francophone décidée par les chefs d'État lors du Sommet de 1989 à Dakar ;

— trouver une manière compatible avec notre légitime politique de l'immigration de traiter chez nous les non-Français francophones venant de pays membres de la Francophonie ;

— négocier avec nos partenaires francophones, puis avec l'OMC* et l'Union européenne, toutes mesures propres à faciliter la circulation des biens et services culturels, dans l'« espace économique francophone » ;

— redonner une véritable priorité à nos partenaires francophones et francisants, dans notre aide au développement ;

— consacrer des moyens budgétaires sensiblement accrus aux opérateurs multilatéraux de la francophonie ;

— rendre en France, sans étroitesse ni chauvinisme, à la langue française sa place, non exclusive, mais pleine et entière, dans des secteurs vitaux (sciences, économie et haute finance, publicité...) d'où elle tend à être éliminée ;

— intensifier notre coopération avec les pays francophones, pour renforcer l'unité de la langue française et l'ingénierie linguistique, ainsi que pour multiplier d'urgence les « sites » et les contenus en français sur l'Internet.

Rien ne prédestine la « mondialisation » à toujours servir les intérêts et les modes de pensée et de comportement des États-Unis d'Amérique du Nord. À nous, avec nos partenaires de la Francophonie et de l'Europe, de lui donner d'autres contenus et un autre « sens », d'y mettre de la République, de la laïcité, de l'exception culturelle, de l'humanisme, de la solidarité... de nos produits et de nos découvertes, aussi : en français.

Albert SALON

* Organisation mondiale du commerce (NDLR).

NDLR : Cet article, publié *in extenso* dans le numéro spécial que la revue des anciens élèves de l'ENA consacra, en mars, au français et à la francophonie, a été réduit pour notre revue, avec l'accord de l'auteur.

LE PLURILINGUISME DANS L'ADMINISTRATION SUISSE

Le Conseil fédéral suisse (gouvernement) édictait, le 12 janvier 1983, des instructions concernant la représentation des communautés linguistiques dans l'administration générale de la Confédération suisse. La sous-représentation des Latins est une question qui revient périodiquement sur le tapis et, depuis 1983, la situation ne s'est guère améliorée, sauf pour les italophones. À l'heure actuelle, en effet, la proportion des germanophones est de 75,8 %, alors qu'ils représentent 73,4 % de la population résidante selon le dernier recensement de 1990 ; celle des francophones est de 17,3 % pour 20,5 % de la population ; quant aux italophones, ils ont 4,7 % pour une population de 4,1 %. De plus, le pourcentage des francophones dans les fonctions supérieures de l'administration fédérale est passé de 21,8 % en 1991 à 20,9 % en 1994 et 20,8 % en 1996. Il est donc aujourd'hui tout juste proportionnel au pourcentage de la population résidante de la Suisse romande, mais il ne faudrait pas que la courbe continue à fléchir.

Il y a quelques années, M. Bernard Comby, député valaisan au Conseil national, et M. Sergio Salvioni, député tessinois au Conseil des États, ont déposé des motions demandant au gouvernement de conférer un caractère obligatoire aux instructions de 1983. Ces deux motions ont été adoptées par les deux chambres du Parlement fédéral en juin 1993.

Cependant, le gouvernement a procédé différemment : il a élaboré un nouveau texte intitulé « Instructions du Conseil fédéral concernant la promotion du plurilinguisme dans l'administration générale de la Confédération », qui porte la date du 19 février 1997 et a été publié dans la *Feuille fédérale* le 1^{er} avril 1997. Le but de ces nouvelles instructions est « de promouvoir le plurilinguisme au travail et de mettre à profit les propriétés pluriculturelles de l'administration ». Il s'agit, en fait, de concrétiser l'égalité des chances et d'encourager la compréhension entre les communautés linguistiques. Par conséquent, les responsables « veilleront à ce que, dans les différents domaines d'activité de l'administration et à tous les niveaux hiérarchiques, soit garantie une représentation équitable des communautés linguistiques, même si, ce faisant, la représentation des communautés latines est supérieure à leur proportion dans la population résidante suisse ». Aussi longtemps que ce ne sera pas le cas, la Chancellerie fédérale, les départements ou les offices pourront fixer des objectifs quantifiés.

Au demeurant, l'autorité qui nomme fera en sorte que « plusieurs

communautés linguistiques soient représentées à la direction des offices et des secrétariats généraux ». Dans la mesure du possible, ce principe s'appliquera aux unités d'organisation d'un niveau inférieur. Le même effort devra être fourni en cas de partage des postes : les responsables feront en sorte que les fonctions supérieures, en particulier, soient si possible confiées à deux personnes de communautés linguistiques ou de langues de travail différentes.

Tous les agents doivent pouvoir travailler dans leur propre langue : l'allemand, le français ou l'italien. Ces trois langues officielles de la Confédération sont aussi les langues de travail orales et écrites de l'administration. Dans les réunions, les agents germanophones parleront l'allemand, et non le dialecte suisse alémanique, en présence de personnes d'une autre langue. L'utilisation du dialecte n'est possible qu'avec l'assentiment de tous les participants.

Les fonctionnaires fédéraux doivent comprendre une deuxième langue officielle. Les exigences en matière linguistique seront échelonnées selon les fonctions ou le type d'activité. Elles figureront dans les annonces de mise au concours publiées dans les journaux de toutes les régions linguistiques du pays. À qualifications égales, l'autorité qui nomme accordera la priorité aux candidatures de personnes appartenant aux communautés linguistiques sous-représentées dans l'office, la division ou la section.

Au surplus, il sera tenu compte de la représentation équitable des communautés linguistiques dans les délégations, commissions, groupes de travail et de projet institués par le gouvernement fédéral.

Les instructions contiennent enfin des règles concernant la traduction, la promotion linguistique et la formation en la matière offerte par l'administration.

Ces nouvelles dispositions du Conseil fédéral, si elles sont bien appliquées, devraient satisfaire les revendications des minorités francophone et italophone.

Étienne BOURGNON

Cercle François-Seydoux

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

• La **Délégation générale à la langue française** a présenté au Parlement un rapport sur le statut du français dans les institutions internationales : des reculs sont constatés, dans les institutions mêmes et sur l'Internet où, souvent, leurs serveurs sont monolingues. Mais la solidarité francophone (à l'ONU), un effort de formation et la promotion du plurilinguisme (à Bruxelles) apportent des éléments encourageants.

• Hatier et l'AUFELF-UREF* ont publié (1992 et 1995) *Afrique noire, histoire et civilisations* en deux volumes de présentation très soignée, dans la collection « Universités francophones » ; I : jusqu'au XVIII^e siècle (496 p.) ; II : XIX^e et XX^e siècles (576 p.). L'auteur, auquel se sont joints quelques collaborateurs pour le second tome, est **Elikia M'Bokolo**, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris. Ce manuel fort documenté mais d'accès aisé, interdisciplinaire, se présente thématiquement. Un sommaire très détaillé se trouve en début de volume, ainsi qu'une table des illustrations. La bibliographie générale est complétée par des indications à la fin de chaque chapitre. Signalons encore un index fort complet et des suggestions de lectures complémentaires.

* Association des universités partiellement ou entièrement de langue française – Université des réseaux d'expression française.

• Avec le soutien de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), les éditions Karthala, viennent de publier *Quelle francophonie pour le XXI^e siècle ?*, recueil des contributions des lauréats au 2^e grand prix de la Francophonie Charles-Hélou (Charles

Durand, Albert Salon et Jean-Claude Guédon), ainsi que quatre extraits des meilleurs textes non primés (290 p., 150 F).

• Dans *La Lettre de l'UOIF**, F. Rouillon, ambassadeur de France, consacre un article au français à l'ONU (p. 16-17), évoquant « le recul de l'utilisation de la langue française par les chefs de délégation » ; il appelle les Organisations non gouvernementales (ONG) à « essayer de rétablir la situation ».

* Union des organisations internationales non-gouvernementales établies en France, CCI - 38, cours Albert-I^{er}, 75008 PARIS, tél. 01 49 53 29 48, télécopie : 01 48 42 34 74.

• *L'Année francophone internationale 1997* (350 p.) vient de paraître. Cet outil très utile, complémentaire de *l'État de la Francophonie* du Haut Conseil, propose des études, par région puis par pays, très bien faites, assorties de tableaux clairs et d'une bibliographie riche et classée. S'y ajoutent des entretiens et de brèves monographies et analyses par des personnalités sur des sujets variés. Une carte du monde francophone, claire et esthétique, complète l'ouvrage. La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75006 PARIS.

• *Courrier international* traduit un article du *Financial Times* de Londres : les Britanniques s'émeuvent de nos apports linguistiques, dont *dumping social* (sic), *délocalisation*, *fracture sociale*, *exclusion*, dont la réalité ainsi nommée nous affecte d'ailleurs. Quant à *cohabitation*, son usage récent a trouvé sa cible outre-Atlantique.

Et *déconstructionnisme*, dédaigné par le Larousse et le Robert, n'en menace pas moins « l'orthodoxie anglo-saxonne actuelle. »

• Dans *Le Figaro* du 24 décembre 1996, **Philippe Lalanne-Berdouticq**, auteur de

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

*Pourquoi parler français** et administrateur de DLF, a publié un long article sur le thème « Prétendre éliminer la langue française n'est pas plus en faveur de l'Afrique que de l'Europe ».

* Fleurus, 1993 (258 p., 99 F).

• L'Association des membres des Palmes académiques (**AMOPA**), dans son numéro d'avril, publie un article sur « La situation du français au Brésil considérée du point de vue géopolitique. » Axel Mauger, professeur à l'université McGill de Montréal, présente en huit pages une analyse pénétrante et débouchant sur des propositions précises d'action. Instructif et convaincant.

AMOPA, 30, avenue Félix-Faure, 75015 PARIS, tél. 01 45 54 50 82, télécopie : 01 45 54 58 20.

• **L'AUPELF-UREF** lance, dans les librairies, « Universités francophones » : des ouvrages de synthèse (150 p., 59 F, mais 10 F dans les pays du Sud), sur des sujets scientifiques d'actualité.

À **Beyrouth**, du 9 au 11 avril, s'est tenu **MEDIACOM 97**, colloque organisé par l'AUPELF-UREF sur les enjeux des inforoutes dans les différents domaines où est impliquée la francophonie.

L'AUPELF-UREF a réuni, le 29 mai, son Collège économique à l'institut des Hautes Études francophones à Chamarande, sur le thème « Économie, stratégie de la Francophonie globale ». Ainsi se définiront les **recommandations qui seront soumises au sommet de Hanoi**.

• **Bucarest Matin**, quotidien roumain en français, consacre un article fort bien documenté à « Apprendre le français grâce à Internet », dans son numéro 127

(20 février 1997), sous la rubrique « Francophonie ».

• Saluons, dans le même esprit, **Al Ahrām Hebdo** en français, qui, dans sa 3^e année, est diffusé désormais à 100 000 exemplaires dans le monde, notamment en Afrique. Le numéro des 23 et 29 avril consacre une pleine page au colloque de l'AUPELF-UREF de Beyrouth.

• La *Lettre de la Francophonie* de février signale qu'à Bordeaux le Premier ministre et maire de la ville a inauguré l'**École internationale de la Francophonie**, présentée par J.-L. Roy, secrétaire général de l'Agence de la Francophonie.

Le numéro de mars nous informe que Montréal a accueilli, du 19 au 21 mai, la **Conférence des ministres chargés des inforoutes** dans les pays de la communauté francophone.

Celui d'avril indique que Mme Margie Sudre a remis le **prix El-Fasi** à deux agronomes (domaine retenu par l'AUPELF-UREF cette année), le 19 mars. Les Jeux de Madagascar (27 août-6 septembre) seront sportifs, certes, mais aussi culturels, Bernard Pivot présidant le jury de littérature.

• *Liaisons*, revue trimestrielle de l'AFAL*, réserve désormais une rubrique « **aux questions parlementaires**, écrites ou orales, **relatives à la langue française** ». Heureuse initiative !

* Association francophone d'amitié et de liaison, 5, rue de la Boule-Rouge, 75009 PARIS.

• *Terminometro* (numéro 23) signale que, le 6 février 1997, l'**Union latine** a conclu un protocole d'accord avec le Bureau de la traduction du Canada, permettant une collaboration étroite sur

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

les **vocabulaires anglais-français-espagnol**, et complétant leur synergie dans le cadre du RINT (Réseau international de néologie et de terminologie).

L'Union latine y annonce aussi qu'elle organise, à Barcelone, les 4^e Journées internationales de terminologie, les 23 et 24 octobre 1997.

Union latine, 131, rue du Bac, 75007 PARIS.

• Signalons encore :

— la **XVII^e Biennale de la langue française**, du 25 au 28 août 1997, à Neuchâtel (Suisse), sur le thème : Multimédia et enseignement du français. S'adresser à M. Gildas Ogée, 113, rue Galliéni, 78670 Villennes-sur-Seine, tél. 01 39 75 81 81, télécopie : 01 39 75 90 25.

— les VII^e rencontres internationales francophones organisées par l'**ADELFF**, à Sarlat, Lamothe-Fénelon, Carennac et Figeac, du 27 au 30 août 1997, sur « **les chefs d'État écrivains en pays francophones** ».

Association des écrivains de langue française, 14, rue Broussais, 75014 PARIS, tél. 01 43 21 95 99, télécopie : 01 43 20 12 22.

• *La Gazette de la presse francophone* annonce que **J.-P. Péroncel-Hugoz**, du *Monde*, est **lauréat des Mots d'or spécialisés 1996**, décernés par Action pour promouvoir le français des affaires (**APFA**), et qu'il est nommé pour quatre ans membre de la Commission générale de terminologie et de néologie.

La Gazette nous indique aussi qu'à la coupe du monde de football, il n'y aura pas de « stewards », mais des *stadiers* et des *stadières*, à l'accueil.

• Étienne Bourgnon, notre correspondant **en Suisse**, nous signale des nouvelles intéressantes :

— **K. Schwaab**, président-fondateur du Forum économique mondial de Davos, se déclare **favorable à l'« exception culturelle »** prônée par la France dans le domaine audiovisuel ;

— la Suisse a participé pour la première fois à la Semaine de la langue française, du 17 au 23 mars 1997. Mme M.-J. Reichler-Béguelin, de la Délégation à la langue française de Suisse romande, a mobilisé enseignants et élèves en ce sens et a accordé un long et intéressant entretien au *Quotidien jurassien*. Signalons encore la participation de la presse et de la radio à la francophonie et au français dans le monde.

— le **11^e Salon international du livre et de la presse**, à Genève (30 avril-4 mai), a connu un grand succès : 119 000 visiteurs et hausse des ventes de livres. Invités d'honneur, le Québec et le canton de Vaud ont montré la richesse et l'originalité de leur littérature.

• Dans un cahier spécial consacré à l'**Égypte**, *Les Échos* du 21 avril nous démontrent en un article très solide que « la terre des pharaons est un **bastion de la francophonie** ». Le français s'y développe, grâce à un enseignement qui touche un public de plus en plus large, et que Paris soutient efficacement. La francophilie ne se dément pas, même en affaires.

Le LYCÉE d'ANVERS appelle à l'aide !

La directrice du Lycée d'Anvers nous a adressé cet appel. N'hésitez pas à le transmettre autour de vous.*

Chers amis français
défenseurs de la langue et de la culture françaises,

Une vieille école, créée en 1901 à Anvers, où le français était enseigné comme langue maternelle, où des générations d'Anversoises francophones — ils sont maintenant moins nombreux — ont fait leurs études dans une atmosphère presque familiale, allait fermer en septembre 1996. C'était le dernier lieu à Anvers où l'on pouvait enseigner le français comme langue de base. Cet établissement privé a été sauvé par la France, qui en a fait un établissement français, dirigé par une nouvelle équipe. Mais, malgré les efforts de restructuration, malgré l'aide pédagogique qu'il reçoit, il est encore en situation financière précaire : le passif créé au cours des dernières années est lourd.

Nous avons besoin, d'urgence, de **vosre aide**. Souvenez-vous ! Le Lycée d'Anvers est actuellement **le dernier établissement français** dans la province d'Anvers. Il serait navrant de le voir disparaître, et avec lui la présence de **la langue et de la culture françaises**.

Je vous remercie à l'avance de vos dons, ou de toute autre forme d'aide que vous pourriez nous apporter.

Janine BURY-CONRAD

Adressez vos chèques de soutien à :

Défense de la langue française
« Soutien au Lycée d'Anvers »
8, rue Roquépine, 75008 PARIS.

*

Lamorinièreraat 168 A, 2018 Antwerpen, Belgique. Tél. (00 32) 3 239 318 89.

NOUVELLES PUBLICATIONS

LE FRANÇAIS, HISTOIRE D'UN COMBAT, de Claude HAGÈGE

(130 p., éditions Michel Hagège, 1996, 108 F)

Le très médiatique Claude Hagège a raconté, en dix émissions diffusées sur la Cinquième chaîne, « l'histoire épique et tumultueuse de la langue française ». Ce petit livre reprend et élargit un peu le thème des épisodes télévisés. Contrairement à quelques ouvrages précédents du même auteur qui peuvent rebuter le lecteur par leur aspect touffu, celui-ci se lit facilement au fil de ses dix courts chapitres illustrés, où sont brossées rapidement les phases essentielles de l'histoire de notre langue, tant dans ses jours fastes (naissance de l'Académie française, la langue de la liberté, la langue de la diplomatie) que dans ses jours moins fastes (sus au francain, les luttes pour les langues régionales). L'interview finale de M. Jacques Toubon sur la loi qui porte son nom paraît en retard sur l'actualité, et la petite discussion entre l'auteur et trois membres d'un groupe de rap me semble une concession à la mode. Ces deux réserves n'entament pas l'intérêt du livre, qui devrait être utile et plaire notamment (mais pas exclusivement) aux jeunes lecteurs.

300 TRUCS D'ORTHOGRAPHE

(121 p., Marabout, 1996, 15 F)

L'orthographe n'est pas souvent un don. Elle s'apprend. Lorsque j'étais petit, ma mère me faisait faire des dictées ; je n'aimais point trop ça, surtout pendant les vacances. Mais je dois à cet entraînement d'avoir aujourd'hui une bonne orthographe. Je me rappelle encore quelques moyens mnémotechniques que m'enseignait ma mère : « On souffle et on siffle avec ses deux joues », pour se rappeler qu'il faut deux *f* à ces verbes ; ou encore « l'accent de la cime est tombé dans l'abîme » pour se rappeler qu'il n'y a point d'accent circonflexe sur *cime*, mais qu'*abîme* en prend un. C'est sur des trucs semblables, mais multipliés à profusion, qu'est fondé cet opuscule curieusement sans nom d'auteur. Le préfacier anonyme critique le principe de la dictée et met les rieurs de son côté en rappelant le mot d'un grammairien qui aurait traité notre orthographe de « calamité nationale ». Soit !

Venons-en à ces 300 trucs ; ils sont tellement nombreux et parfois si tirés par les cheveux que je me demande si l'on n'a pas plus vite fait d'apprendre tout de suite consciencieusement l'orthographe des mots difficiles plutôt

que de s'escrimer à retenir des bribes de phrases qui n'ont ni queue ni tête. Toutefois, à condition de se contenter seulement de quelques moyens mnémotechniques, on pourra aider les enfants et quelquefois leurs parents à déjouer certains pièges de l'orthographe ; admettons que la dépense n'est pas bien grande et qu'il vaut la peine d'essayer. J'ai noté une inexactitude à propos de l'accent aigu : *miserere* est classé dans les mots qui ne doivent pas recevoir d'accent, alors qu'en fait les deux orthographes sont admises, *misérééré* étant d'ailleurs celle de l'Académie.

Didier BERTRAND

LA MÉMOIRE DES MOTS EN MÉDECINE, PHARMACIE ET SCIENCES,
de Pierre DELAVEAU, de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie nationale de pharmacie

(384 p., Louis Pariente éditeur, 2^e édition 1995, 250 F)

Dans ce très beau livre relié et illustré, plus de trois mille mots français sont abordés, souvent accompagnés de mots étrangers correspondants (plusieurs centaines). Afin d'en faciliter la mémorisation, est expliquée l'origine de la plupart des mots rencontrés par les étudiants en médecine et en pharmacie, comme en sciences naturelles, par référence à leur histoire et à leur étymologie.

Ces mots sont regroupés par racines et le plus souvent associés par thème d'étude, ce qui permet aux étudiants et aux lecteurs curieux de revoir de façon didactique plusieurs grands départements de la science.

Ainsi sont traités en totalité les éléments chimiques, l'anatomie et la physiologie humaines, de nombreux termes de botanique et de biochimie, de pharmacologie et de thérapeutique, de parasitologie et de mycologie, avec leur mise en situation émaillée de citations littéraires et d'anecdotes, qui évitent à cet ouvrage savant un aspect fastidieux.

L'histoire de l'indigo est brièvement exposée dans le chapitre « Bleu de chauffe et chauffe du bleu ». « Le sabot de Vénus ou magie de l'orchidée » nous fait revivre une scène de Marcel Proust avec le mot de passe qu'est *catleya*...

Quatre chapitres nous font suivre, étape par étape, l'épopée de la sexualité et du lancement dans la vie du petit d'homme.

Avec « truffes et tartuffe », nous entrons dans les mystères de la mycologie et leurs agréables applications...

L'auteur emmène le lecteur à la découverte plaisante des noms des principaux antibiotiques.

Les médicaments de la souffrance sont abordés dans « Sois sage ô ma

douleur ».

Enfin, dans quatre pages dispersées dans le livre (« Tics et tocales », « Voisinages et pièges subtils », « Ah ! si vous connaissiez mes pools... », « Anglicismes en glissades », sont fustigés plusieurs travers du parler actuel : tel que l'abus du *au niveau de*, de l'incoercible *OK*, les *par conséquent* abusifs...

En bref, un livre à offrir à des jeunes, pour les aider dans leurs études, et à des « confirmés », pour les distraire en leur ouvrant des horizons nouveaux. C'est aussi une façon plaisante de contribuer à la construction européenne, par hommage aux différentes cultures, dans le respect des civilisations indo-européennes.

Maurice CARA

de l'Académie nationale de médecine

DICTIONNAIRE DES MOTS RARES ET PRÉCIEUX

(340 p., Éditions 10/18, 1997, 50 F)

Savez-vous qu'il existe une plante médicinale appelée *brise-lunettes*, que la *marie-salope* est un chaland transportant la vase recueillie par une drague, la *vinaiquette* un petit véhicule à deux roues tiré par un homme et inventé par l'abbé Malotru, la *cronographie* (sans *h*) la description de la planète Saturne ? Pouvez-vous donner la définition de la *maringote*, du *haha* ? Connaissez-vous des personnes qui *chapechutent*, *ébroudissent* ou *travouillent* ?

Amateur passionné de français, j'ai découvert avec bonheur des mots extraordinaires en feuilletant au hasard ce livre, qui nous offre un voyage fascinant au cœur des trésors méconnus de notre langue (au moins 9 000 entrées selon mon estimation).

Jacques PÉPIN



